En page 4 : **LA BATAILLE DU CANCER** par Jean BALENSI ***Une tumeur prise à temps est presque toujours curable***

ACTUELLEMENT EN RÉCLAME :
MATELAS pour 2 personnes **4795**F
COUVERTURE p. 2 personnes **995**F
COUVRE-PIEDS à volants, satin, laine blanche,
et TOUTE LA LITERIE
GALERIES BARBÈS
55, Bd Barbès - Paris

Paris-presse : 8ème Complète l'intransigeant

VENDREDI 9 DÉCEMBRE 1949
6e Année. - N° 1.548
Corse et Afrique du Nord : 9 FRANCS. Espagne : 1 PESETA
Sainte-Léocadie.
100, RUE DE RICHELIEU - PARIS (2e)
TEL. RIChelieu 81-64 (6 lignes groupées)
PRIX : 8 FRANCS
Adr. télégraphique : PARISPRES-PARIS
Chèque postal : PARIS-4154-31

LA DOUANE A SAISI
pour plusieurs millions de montres et chronographes en or.
La Maison M.P., 8, place de la Madeleine, à Paris, a acquis une partie de ces montres et les revend actuellement jusqu'à épuisement du stock.

ASSEMBLEE HOULEUSE

Le gouvernement deux fois battu sur les retraites des anciens combattants: Bidault doit intervenir

SEANCE houleuse ce matin au Palais-Bourbon. Avertis qu'un débat aurait lieu sur l'essence, malgré l'opposition gouvernementale, près de 150 députés étaient à leurs bancs, dès 9 h. 30.

Mais les députés décident d'abord de s'occuper de la retraite du combattant.

Mme Poinso-Chapuis préside. On respire une atmosphère de nervosité combattive qui gagne bientôt les bancs de la majorité.

M. Poimbœuf (M.R.P.), emporté dans le sein de la discussion, s'agrippe au collet de M. Temple (Indépendant) et lui donne du « cher collègue » sur un ton menaçant.

Aussi, dès l'ouverture de la séance, MM. Petsche, Buron, Tanguy, Teitgen,

SUITE PAGE 3.

Pourquoi Comment

Le kilomètre cher

AU lendemain de la Libération, il y avait un problème technique de la S.N.C.F., qui consistait à refaire les voies, les ponts, les gares de triage, les wagons et à trouver des locomotives pour tirer les trains.

Ce problème a été résolu parce qu'il y avait urgence. La reconstruction de notre réseau ferroviaire a été menée à bien, à coups de milliards qui n'ont point été marchandés.

Aujourd'hui, la locomotive est sur ses roues, mais voici que s'élève le problème financier.

Un déficit record

LE déficit d'exploitation de la S.N.C.F. atteignait 1.336 millions en 1946 ; 3.564 millions en 1947 ; 28.379 millions en 1948 ; la prévision pour 1949 est de 29.312 millions, mais ce chiffre paraît déjà dépassé. Pour 1950, le projet de budget prévoit la subvention du déficit à concurrence de 30.000 millions ou 50 milliards — les travaux d'équipement étant décomptés à part.

Or, selon M. Tissier, président de la S.N.C.F., les 50 milliards plus les économies prévues ne permettront pas de combler le déficit de l'an prochain. Aussi propose-t-il de recourir en supplément à une nouvelle hausse de 30 % du tarif voyageurs et de 8 à 10 % du tarif marchandises.

4.000 francs par contribuable

LA-DESSUS, la Commission des finances, sans doute pour montrer sa mauvaise humeur, a ramené hier la subvention de 50 à 30 milliards.

L'affaire commence à être sérieuse.

A l'heure actuelle, la S.N.C.F. perd un milliard de francs par semaine et son déficit représentera à la fin de l'année à peu près 4.000 francs à la charge de chaque contribuable

Ne vaudrait-il pas mieux, dira-t-on, que les 4.000 francs de déficit soient à la charge des seuls usagers ? Hélas !

Pour combler commercialement le déficit actuel, il faudrait :

— Soit doubler les tarifs voyageurs, et encore à la condition que les voyageurs ne fassent pas grève ;

— Soit augmenter d'un bon tiers tous les tarifs, voyageurs et marchandises, également à la condition que le trafic soit maintenu ;

— Soit trouver un moyen d'accroître de 25 % le trafic marchandises et voyageurs sur la base des tarifs actuels.

La course infernale

NOTONS que chaque année, la S.N.C.F. essaie de rattraper par des hausses de tarifs la montée des prix du charbon, du matériel, des salaires, des pensions de retraites.

En janvier 1947 : 150 % de hausse sur les tarifs de banlieue, 13 % sur les marchandises ;

En juillet 1947 : 20 % de hausse pour les voyageurs, 28 % pour les marchandises ;

En novembre 1947 : 25 % de hausse pour les voyageurs, 28,5 % pour les marchandises ;

En janvier 1948 : 10 % de hausse pour les voyageurs de 1re et 2e classe et 35 % sur la plupart des marchandises ;

En octobre 1948 : 33 % de hausse sur les billets des grandes lignes, 100 % sur les abonnements de banlieue, 22 % sur les marchandises.

Résultat : les frais ont monté plus vite que les tarifs.

Une crise mondiale

LA S.N.C.F., en tant qu'exploitant de notre réseau ferroviaire, n'encourt pas toutes les responsabilités, loin de là. La crise des chemins de fer est mondiale. Et pourtant, il faut des chemins de fer et des cheminots ! Alors ?

Alors nous avons l'impression qu'il ne faut pas demander à une seule catégorie du public, contribuables, usagers ou à la S.N.C.F. elle-même de redresser la situation. Il faut que chacun y aille de son sacrifice, mais en sachant clairement ce qu'il doit consentir et ce que consentent ses partenaires.

Petsche aux socialistes :

"Ne demandez pas un sou de plus ou je vous donne ma démission"

Deux sœurs siamoises sont nées au Canada

Le 17 novembre, pour la première fois au Canada, au village de Bow-Edmunton, les gynécologues ont pu enregistrer la naissance de deux jumeaux « siamois », deux filles unies par l'abdomen et qui d'ailleurs se portent bien. Les voici présentées par leurs auteurs, M. et Mme Bud Townsend. Leur venue au monde s'est passée normalement : elles pèsent (ensemble naturellement) près de 10 livres, soit 4 kilos 530 grammes.

SITUATION SÉRIEUSE A LA S.N.C.F.

UNITÉ D'ACTION DES CHEMINOTS contre les propositions d'économies

CET APRÈS-MIDI, RÉUNION DU COMITÉ D'ENTENTE qui groupe toutes les organisations syndicales

LE torchon brûle à la S. N. C. F. Plus exactement, les cheminots sont d'ores et déjà en état d'alerte et s'il n'est pas encore question de grève, ce serait naturellement aller un peu vite, on peut néanmoins considérer la situation comme très grave. Elle l'est au point que cette fameuse unité d'action réclamée à tous les échos par les leaders cégétistes a tout l'air d'être en voie de formation.

Le comité d'entente qui, jusqu'à présent, réunissait les organisations C.G.T., C.F.T.C. et cadres autonomes se réunit aujourd'hui en fin d'après-midi et « Force ouvrière » vient de décider de participer à ses travaux.

Le différend qui oppose le ministère des Travaux publics et les cheminots voit donc conseil tous unis dès le départ. Le fait est à souligner.

C'est à la suite de la réunion du conseil d'administration de la S.N.C.F., hier, que le fossé s'est brusquement creusé entre la direction de la S.N.C.F. et les organisations syndicales. Le représentant « Force ouvrière » du personnel quitta la salle des séances bientôt suivi des représentants C.F.T.C. et cadres autonomes.

Le conseil ayant à faire des propositions concrètes afin de réduire les charges du personnel et limiter plus strictement les attributions de facilités de circulation, les délégués ouvriers estimèrent que c'était là porter atteinte au statut des cheminots ou plutôt que ces propositions rompaient unilatéralement les garanties données aux cheminots soit par la loi ou les retraites, soit par les divers engagements pris dans les ministères de tutelle

La première conséquence est que dès ce matin les organisations syndicales se sont retirés de la comission mixte qui élabore avec le ministère des Travaux publics la nouvelle convention collective.

Soixante et une personnes ont déjà gagné un Caribou. Pourquoi pas vous?
LES AMOUREUX de St MARTIN
seront aujourd'hui, après 18 h. 30, près de la gare des Invalides, et vendredi, à la même heure, au carrefour Lafayette-Châteaudun. Séparez-les, vous aurez un bal imperméable gratis.

UNE JEUNE FEMME — ancien mannequin — attaquée chez elle par deux gangsters

6 millions de bijoux et de fourrures emportés

LES deux gangsters qui, hier soir, ont attaqué chez elle Mlle Madeleine Bonnet, un ancien mannequin qui a réussi, étaient bien renseignés. Ils n'ignoraient pas que la jeune femme venait de recevoir en cadeau, de son ami, un magnifique manteau de castor et une cape en renard argenté, valant la bagatelle de deux millions.

Mlle Bonnet se trouvait seule chez elle, vers 18 h. 30, quand on frappa à la porte du studio qu'elle occupe au rez-de-chaussée d'un vaste immeuble, 32, rue Médéric. Cette porte se trouve au fond d'un couloir formant un coude. Les visiteurs ne pouvaient donc être vus des locataires montant dans les étages.

« Votre fric, vos bijoux, vos fourrures. »

Sans méfiance, la jeune femme ouvrit. Deux hommes se tenaient sur le seuil, revolver au poing.

L'air farouche, ils repoussèrent Mlle Bonnet dans son studio, et ce ne fut que lorsque la porte eût été refermée que l'un des inconnus demanda :

— Donnez votre fric, vos bijoux et vos fourrures.

A quoi son complice ajouta :

— Sinon on vous descend !

Terrorisée, l'ancien mannequin remit aux gangsters les 40.000 francs qui se trouvaient dans son sac, ses bijoux, parmi lesquels un magnifique bracelet, évalué 1.330.000 francs, des bagues, un collier de perles, une montre en or et toutes ses fourrures. Le tout valant six millions.

Après quoi, les malfaiteurs partirent en fermant la porte sur eux, bloquant la barre intérieure de renforcement et emportant les clés.

Mlle Bonnet se précipita à sa fenêtre pour voir les gangsters monter dans une voiture où les attendaient un complice, et disparaître.

Encore sous le coup de l'émotion, la jeune femme n'eut pas le courage d'appeler à l'aide.

Nous sommes allés ce matin chez Mlle Bonnet, mais elle n'a pu nous ouvrir. Elle attendait le serrurier qui la délivrerait.

A travers la porte, la victime de cette agression éclair nous a déclaré, d'une voix tremblante :

« Je ne connais pas les malfaiteurs qui m'ont attaquée et je n'ai pu donner de renseignements précis à la police. »

Et l'ex-mannequin a ajouté :

« Je ne veux pas de publicité autour de cette histoire... »

RECORD BATTU : 36 MILLIARDS 611 MILLIONS DE BILLETS EN PLUS

La situation hebdomadaire de la Banque de France, arrêtée au 1er décembre, porte la trace de l'échéance de fin novembre. Le montant des billets en circulation s'est accru de 1.203.768 à 1.240.379 millions (plus 36.611 millions), dépassant ainsi d'un milliard son niveau record précédemment atteint au lendemain de l'échéance.

AUJOURD'HUI JEUDI
RALLYE MAGIQUE
de
Paris-presse
l'intransigeant
au Salon de l'Enfance
une magnifique série de cadeaux pour les enfants astucieux
Départ donné par M. Stop après 16 h. 30
(Tous les détails en page 5.)

SHIRLEY TEMPLE signe son divorce...

Le juge Stillman, à l'arrière plan, a tenu pour exacte l'allégation de Shirley : « Mon mari m'a amenée dans un tel état moral que j'étais à la veille du suicide. » A droite, Clare Warne, un ami de Shirley, signe le dernier document qui libérera la star des liens du mariage : le partage légal des biens.

Trois jeunes bandits, cette nuit...

FUSILLADE dans un café de Sucy-en-Brie

...Mais pas un seul blessé !

TROIS jeunes dévoyés de dix-sept ans, originaires de Malakoff, ouvriers d'usine, ont attaqué hier soir, à 22 h. 30, une débitante de boisson de Sucy-en-Brie, Mme Lancret, dont l'établissement à l'enseigne « A la Fourmi » se trouve à l'angle des rues du Moutier et Pierre-Sémard.

Mme Lancret et son fils, Pierre, vingt-deux ans, étudiant en médecine, en stage à l'hôpital de Créteil s'apprêtaient à fermer leur café-épicerie. Le jeune homme était en train de poser les volets de bois lorsqu'il vit entrer trois jeunes inconnus, le visage très pâle. Il eut une intuition et tandis que Mme Lancret servait à ces clients tardifs des demis de bière, il monta dans sa chambre pour prendre un revolver et revint dans la salle du café.

A ce moment, l'un des trois jeunes gens, qui semblait être le chef de bande, Claude B..., sortit un mauser de 9 mm. de sa poche et le braquant en direction du fils Lancret, cria :

« Haut les mains, ou je tire ! La caisse, vite ! »

SUITE PAGE 3.
Gabriel SENCHET.

Pierre LANCRET

CYRILLE DE CONINCK est ravi d'être en prison

Mais sa mère a dû emprunter quelque argent pour lui envoyer un colis

TANDIS que parquet et police continuent à faire sur l'affaire Limal un black-out prudent — des commissions rogatoires ont été envoyées dans diverses villes de France pour éclaircir les activités de l'avoué — la mère et la grand'mère de Cyrille de Coninck ont dû — dit-on — emprunter quelque argent pour envoyer un petit colis à leur « prisonnier ».

Sa dernière aventure n'a nullement impressionné celui-ci, qui semble ravi d'une telle publicité et continue à croire en son étoile. Tout ne s'est-il pas toujours arrangé pour lui ?

Oui, mais, déjà condamné à 1 an de prison avec sursis en 1946 pour bigamie, il risque gros cette fois, d'autant que ses parents, ruinés, ne pourront plus désintéresser les créancier. De Coninck est l'objet à Paris d'une information pour émission de chèques sans provision, et son dossier, actuellement entre les mains de M. Duval, n'arrive jamais à se fermer. Chaque fois que la mère de Cyrille verse le montant du chèque et que la plainte est retirée, une autre survient...

Au fur et à mesure de l'enquête, se précise l'inquiétante « fantaisie » de Cyrille. C'est ainsi qu'il s'est laissé poursuivre au sujet d'un piano qui lui avait été confié par un ami. Il s'était fâché avec celui-ci et s'obstinait à ne pas lui rendre son piano « pour le faire enrager ».

Un autre jour, il acheta une Talbot qu'il baptisa « Hirondelle ». Il la peignait en rayures, d'abord noires et blanches, puis jaunes et bleues, argent et noir, enfin or et rouge, avec de grands oiseaux sur les portières.

« Cette automobile, dit un de ses amis, était un monstre. Il avait coupé le capot à coups de ciseau et installé un échappement libre spécial pour faire du bruit, planté deux mâts, l'un à l'avant, l'autre à l'arrière, reliés par une antenne de paquebot...

CHARLES DULLIN : ETAT SATISFAISANT

Le comédien, metteur en scène Charles Dullin, qui a subi, hier matin, à l'hôpital Saint-Antoine, l'ablation d'un rein, s'est réveillé normalement après son opération. On annonce, ce matin, que son état de santé est satisfaisant.

UNE MAISON POUR TOUS

Devenir propriétaire de son toit
Laisser une maison à ses enfants

Ce rêve est désormais réalisable par la formule coopérative, qui permet à toute personne animée de l'esprit d'épargne, **quelle que soit la modicité de son salaire ou de ses revenus,** moyennant une contribution mensuelle minime, de devenir rapidement propriétaire de sa maison ou de son commerce.

La plus ancienne coopérative de crédit (créée le 14-1-36) accorde des prêts sans intérêts, garantis par plus d'un milliard de capitaux déjà souscrits, et dont la durée de remboursement est, au choix du souscripteur, de 11 ans, 15 ans ou 21 ans, avec la faculté de rembourser à tout moment par anticipation.

Tous renseignements sont fournis gratuitement et sans engagement préalable par le Crédit Cooperatif Foncier, 40, avenue George-V. Bureaux ouverts tous les jours, même le samedi (Service B). (Communiqué.)

ALAIN NION, 21 ANS, TUA SON AMI D'UN SOIR

LA cour d'assises de la Seine juge aujourd'hui une scabreuse affaire. La victime, Roger Godin, est un adepte exclusif de l'amour qui n'ose pas dire son nom, tandis que l'assassin, un jeune dévoyé de vingt et un ans, Alain Nion, est un professionnel de la galanterie homosexuelle.

Le 1er juin 1948, vers 10 heures du matin, on découvrait nu, le cadavre de Godin.

Pas de traces de lutte. Le portefeuille et les bijoux du mort avaient disparu. La cambriolage et un meurtre

On soupçonna tout de suite le jeune Nion qui, depuis quelque temps, se cachait à Paris, en vivant des ressources de la prostitution masculine. Il fut arrêté, le lendemain à Rouen et avoua.

Nion expliqua son crime par un accès intempestif de vertu. Il s'était mis dans une colère folle devant les sollicitations incessantes de son compagnon. Dans son indignation il l'avait saisi à la gorge puis achevé en l'étranglant avec sa ceinture.

Ce qui n'empêche que, son sang-froid vite revenu, le petit voyou avait profité de l'occasion pour voler le portefeuille du mort et prendre ses bijoux.

Il est probable que Nion, pensant que Godin avait beaucoup plus d'argent sur lui que les 5.000 francs qu'il déroba, a tué pour voler.

Il est défendu par Me Henry Torrès

On le juge aujourd'hui

CONFIES PAR LA JUSTICE A UNE SOCIETE DE PATRONAGE

3 ENFANTS S'ÉCHAPPENT et retournent chez leurs parents

après avoir erré une partie de la nuit

ETRANGE aventure que celle survenue, hier après-midi, à Versailles, à Mlle Geneviève Poot, assistance sociale auprès d'une société de patronage des enfants délaissés.

Mlle Poot avait été chargée d'aller chercher, à Bois-d'Arcy, près de Versailles, trois enfants, les deux frères Marcel et Pierre Kazi-Tani, âgés respectivement de 12 et 11 ans, et leur petite sœur Simone, âgée de 7 ans qui, par décision de justice, avaient été retirés à leurs parents pour être confiés à la garde du Centre-patronage de la rue Vauban, à Versailles.

Or, vers 13 heures, tandis que l'assistante sociale se trouvait en compagnie des trois enfants, ceux-ci, profitant sans doute d'un moment d'inattention de leur gardienne, s'échappèrent.

Aussitôt alertée, la police battit toute la ville et les environs immédiats pour les retrouver, mais ce fut en vain. Nulle part on ne les avait vus. Nulle part ils n'étaient signalés. Les trois bambins s'étaient littéralement volatisés. Et déjà les hypothèses allaient leur train...

Celles-ci portant devaient tourner court cet après-midi.

Les enfants sont saufs et saufs. Ils ont été retrouvés. Mais pas par la police. La police, elle, les recherche toujours. Elle les recherche un peu partout, sauf là où ils sont, bien entendu, c'est-à-dire chez eux, chez leurs parents.

A travers champs

Après avoir échappé à l'assistante sociale, les enfants avaient erré, en effet, dans Versailles, puis, en fin de soirée, étaient partis à travers champs rejoindre le domicile de leurs parents à Bois-d'Arcy.

A pied, se tenant sagement par la main, ils avaient parcouru les 11 kilomètres séparant Bois-d'Arcy de Versailles. Vers minuit, entendant cogner à la porte de la maison, leur mère avait ouvert.

« Je les tuerai plutôt... »

Et, ce matin, elle déclarait à qui voulait l'entendre :

— Je les tuerai plutôt que de les rendre. On n'a absolument pas le droit de prendre des enfants à une mère... C'est une honte, mes pauvres gosses sont arrivés chez moi vers minuit : ils étaient couverts de boue et jamais je ne les rendrai à ceux qui ont voulu me les prendre.

Qu'en pensera maintenant la justice ?

Car c'est elle, tout de même, qui décida de les enlever à leur mère.

70, rue du Bac...

CHASSE AUX CAMBRIOLEURS SUR LES TOITS

Trois cambrioleurs et leur égérie, une jeune femme de 25 ans, ont été arrêtés cet après-midi, rue du Bac, par les inspecteurs de la brigade volante. Ces spécialistes du cambriolage avaient déjà visité plusieurs immeubles lorsque, arrivés devant celui qui porte le n° 70, de la rue du Bac, ils décidèrent de monter et au 6e étage, fracturèrent la chambre de Mlle Guyot. L'inspecteur principal Bouygues et ses collègues Chouard et Unzeitig suivirent alors les cambrioleurs qu'ils surprirent en plein travail.

Deux des malfaiteurs, Dominique Bastianaggi, 43, Grande-Rue, à Arnières, et son complice Guy Lefebvre, tentèrent alors de s'échapper. Ils furent rejoints sur les toits par les policiers tandis que Marcel Plauzer, qui demeure également à Arnières, et a été trois fois déjà condamné, et leur amie, Louise Paul, 25 ans, étaient arrêtés sur les lieux mêmes du cambriolage.

S.N.I.P.
4 PINGOUINS mérinos renforcé
95 Frs la pelote
la bonne qualité au meilleur prix

AVEC "HELOISE ET ABELARD"

Roger Vailland a conquis, d'emblée le titre d'auteur dramatique

par Max FAVALELLI

AVEC « Héloïse et Abélard », M. Roger Vailland a doté le répertoire dramatique d'un genre nouveau : le drame dialectique. Et je dois dire que si M. Vailland obtient mon adhésion lorsqu'il se soucie uniquement de faire vivre ses personnages et de me faire partager leurs humaines passions, par contre il ne me convainc plus du tout dans le moment même où il se substitue à eux, les élève (ou les rabaisse) à la valeur d'un symbole et les charge d'exprimer ses propres théories.

En fait sa pièce est réussie dans la mesure où le drame prend justement le pas sur la dialectique. Et je m'en suis détaché alors que, à la fin du troisième acte, il prête à Héloïse des sentiments et des propos qui sont peut-être dans une certaine « ligne » mais, en tout cas, pas dans celle de la future servante de Dieu.

Que M. Roger Vailland ait place là la conclusion de son théorème, la scène qui, dans son esprit, doit servir de clef de voûte à toute son œuvre, ce n'est pas douteux. Je dirais même que c'est trop évident et que c'est cela qui me gêne. J'admets fort bien que M. Roger Vailland s'en prenne à l'Eglise — ou du moins à une certaine forme de cléricalisme — mais il le fait en utilisant des traits bien rudimentaires et des arguments peu plausibles pour l'époque où vivait Abélard et je pensais, en écoutant le couplet sur « la peur », combien il serait malicieusement facile de dévier l'attaque de M. Vailland et de la diriger contre un monde dont il se réclame et de remplacer, par exemple, la cathédrale par le Kremlin. Drôle de jeu.

Ceci dit — et ces critiques ne visent que le dialecticien — il reste l'auteur dramatique. Et il est incontestable que M. Roger Vailland a conquis d'emblée ce titre. Bien que composée avec une extrême économie de moyens, son œuvre possède une richesse, une violence internes qui révèlent un écrivain indubitablement doué pour le théâtre. M. Roger Vailland sait animer ses personnages et leur donner la chaleur, la véhémence de la vie. Son style, volontairement truffé de « modernismes » possède une verdeur, une efficacité qui n'excluent point la poésie.

Se souciant peu de vérité historique, M. Vailland a fait du chanoine Fulbert une sorte de sacristain pouacre, de cagot ranci auquel M. Jean Marchat a donné un relief saisissant. L'œil gluant, la bouche crispée sur de noirs chicots, très « punaise lubrique », M. Jean Marchat a fait là une création caricaturale prodigieuse. M. Jean Servais confère à Abélard une prestance et une belle voix grave que n'a point encore bémolisé la castration. Dans le rôle du prince, M. Roger Gaillard surprend dès l'abord par une sorte de byronisme bien avant la lettre. Mais on l'admet peu à peu car cette attitude est conforme au dessein de l'auteur.

J'ai moins aimé Mlle Jany Holt qui me paraît peu faite pour le rôle d'Héloïse. Trop précieuse, trop apprêtée et de mine un peu frêle, elle manque à la fois de simplicité et de flamme. MM. Jean Nossereau et Jean-Paul Moulinot sont excellents.

Voilà, en tout cas, un spectacle digne du plus vif intérêt et à la réussite duquel la mise en scène de M. Jean Marchat, les décors et les costumes de M. Soulages, et la musique de M. Jean Wiener apportent une harmonieuse contribution.

Ce premier pas sur la scène de M. Roger Vailland nous fait attendre le second avec confiance et curiosité. Surtout s'il oublie le dogmatique en chemin.

Ci-dessus, vus par Dero, de gauche à droite : Marchat, Jany Holt, Servais, Moulinot, J.-M. Lambert.

Madame

• pour dépenser moins

VOUS AVEZ INTERET A ACHETER : Viande de bœuf ou de porc ; lapins, oies, poules ; cabillaud, soles importées ; choux verts, céleris-raves, épinards, potiron, salsifis ; bananes, châtaignes, pommes.

MAIS EVITEZ PARCE QU'ILS SONT EN HAUSSE : Poulets de Bresse ; lotte, raie, maquereaux, rougets, colinots, colin, merlans brillants ; artichauts, choux-fleurs, endives, laitues, mâche ; clémentines, mandarines, noix, raisin.

ON A PAYE AUX HALLES : Lapins, 180 à 210 le kgr. ; poulet nantais, 240 à 320, poule, 210 à 250 ; barbues, 100 à 170 ; carrelets, 100 à 170, colin, 180 à 220, limandes, 120 à 160, langouste, 600 à 700, turbot, 120 à 200 ; artichauts, 100 à 200, choux de Bruxelles, 40 à 100, chou-fleur, 15 à 110, épinards, 15 à 35, châtaignes, 15 à 36.

• pour décider vite

VOICI QUELQUES SUGGESTIONS POUR VOUS AIDER A COMPOSER UN MENU : 1 Salades variées : pommes de terre, céleris, betteraves rouges ; 2 Beignets de salsifis ; 3 Choucroute garnie ; 4 Epinards aux moules ; 5 Côtes de veau ; 6 Salade de fruits : pommes, oranges, bananes, kirch.

• pour cuisiner mieux

EPINARDS AUX MOULES (une recette de Madame Pernelle). — Faites ouvrir deux litres de moules bien nettoyées avec un bon verre de vin blanc, un oignon et une carotte hachée, un brin de persil et un brin de thym. Quand les moules sont ouvertes, passez le jus et réservez-le. D'autre part, vous avez fait cuire des épinards à grande eau après les avoir soigneusement triés et lavés. Egouttez parfaitement, rafraîchissez à l'eau froide, égouttez de nouveau en pressant bien pour qu'il reste aussi peu d'eau que possible. Passez à la mouli-nette puis mettez dans une casserole où vous avez fait revenir au beurre un gros oignon haché. Faites bien exsuder puis ajoutez une cuillerée de farine... mélangez parfaitement et mouillez avec le jus de cuisson des moules (il n'en faut pas trop pour que le mélange garde une bonne consistance). Poivrez... salez si nécessaire... laissez cuire une dizaine de minutes en tournant sans cesse. Ajoutez une gousse d'ail haché avec un brin de persil, garnissez de la moitié de ce mélange un plat à gratin... disposez les moules décoquillées dessus, puis recouvrez du reste d'épinards. Poudrez de chapelure, arrosez d'un peu de beurre fondu et faites gratiner... C'est très bon !

• il suffit d'y penser

Votre fils a grandi et vous voulez donner un aspect agréable à sa chambre. Recouvrez le divan d'un tissu de coton brun ou marine, peu salissant. Les doubles-rideaux seront en tissu de coton grège avec des applications ou motifs découpés dans de la feutrine (étoiles, ancres, petits bateaux). Feutrine rouge, si le divan est brun, rouge et marine s'il est marine. Les housses des coussins, dont le tissu foncé seront ornées, dans un angle, d'un motif de feutrine grège.

• santé et beauté

Si vous avez des grains de beauté sur le visage ne vous avisez pas pour les faire disparaître, de les toucher vous-même, d'une manière ou d'une autre. Ce serait très dangereux. Dans certains cas, il peuvent être enlevés mais c'est le ressort de la chirurgie esthétique et seul un dermatologue vous dira ce qu'il convient de faire

HOROSCOPE

par M.-L. SONDAZ

Vendredi matin. — Les astres offrent de multiples possibilités aux personnes sachant allier l'imagination et la raison, celles dont la ligne de tête (deuxième transversale à partir des doigts) se termine par une fourche dont une branche descend un peu. Elles peuvent réussir dans les carrières intellectuelles car elles possèdent le don de persuasion et de propagande en même temps qu'une grande facilité d'assimilation. Porter du bleu et de l'or. Grande chance professionnelle pour les personnes nées du 23 au 30 janvier ou juillet. Grandes, minces, aimant la spéculation et le jeu, elles atteindront un âge avancé avec de l'or, une émeraude et la couleur noire.

Vendredi après-midi. — Les personnes dont une ligne montante partant du poignet (ligne de destinée) s'arrête par une fourche à la ligne de tête qui ne touche pas la ligne de vie (grande ligne courbe entourant la base du pouce) sont dans une période de chance qui durera sept années.

LE CARNET DE PARIS-PRESSE

● M. Charles MAURAIN, doyen honoraire de la Faculté des Sciences, membre de l'Institut, vient d'être promu grand officier de la Légion d'honneur.

● On annonce le décès, survenu le 25 novembre, de M. Fernand SIMON, avocat au barreau de Mulhouse, docteur en droit, ancien bâtonnier.

— DEMAIN —

Paramount - ELDORADO
LYNX - ELYSEES-CINEMA

VIVIANE ROMANCE dans

D'APRES LA PIECE DE SIMON GANTILLON
UN FILM DE RAYMOND BERNARD
Adaptation de SIMON GANTILLON et RAYMOND BERNARD
avec DALIO
J.P. GRENIER - J. CASTELOT - INFLIANOFF
G. VITRAY - FRACHEL - J. CLARIEUX
et PHILIPPE NICAUD et LOUIS SEIGNER
PRODUCTION IZARRAN

■ Le 22 décembre à Bobino, première représentation de « Les Pieds Nickelés » fantaisie comique de J. Valmy, A. Hortez et la musique de Bruno Coquatrix avec Jacques Pills, Irène Hilda, Armand Mestral, les Frères Jacques, René Bourbon, Maryse Martin.

Enthousiasme

Jamais Isa Miranda n'a été plus belle, ni plus tragique.
Claude Mauriac

La mise en scène de René Clément est magistrale.
G. Sadoul

La révélation de ce film est la jeune Vera Talchi.
J. P. Vivet

Voici un film parfait !
LE CANARD ENCHAINE

au delà des grilles

■ Dernier jour de « Le Voleur de Bicyclette » en version originale, aux Agriculteurs et aux Ursulines.
Demain vendredi en exclusivité dans ces deux salles « Une incroyable histoire » (V. O.)

VENDREDI 9 A 21 H. A
BACCARA
GRAND GALA DE REOUVERTURE
« LA PARADE DU TURF 1949 »
au profit de l'Hôpital des Jockeys
PRESENTATION DES MEILLEURES CRAVACHES ET DE LEURS COULEURS
par
ST-GRANIER et ROGER FERAL
DINER SPECTACLE DANSANT avec
JEAN RAYMOND
GEORGE PRENTICE
THE COSTELLO TWINS
CAPPELLA et PATRICIA
LE BALLET AVILA
et
JANE MORGAN
présentés par
BERNARD HILDA
RETENEZ VOTRE TABLE A
« BACCARA »
LE CABARET 1950
144, Ch.-Elysées. ELY. 56-80 et 81

MEDRANO
« Le Cirque de Paris »
AUJOURD'HUI 15 h., 21 h.
Le spectacle le plus drôle de Paris !

COLISEE
AUBERT-PALACE
GAUMONT-THEATRE

LA GAZETTE

Journal des Rois et des Puissances de la Terre, fondé le 30 mai 1631 par Théophraste Renaudot et continué au mois de décembre de l'an 1949, par

Amédée du CLOU.

"CANASTA" le jeu qui fait fureur

DEPUIS un an, **la princesse Troubetzkov** avait réussi à garder le secret d'un jeu de cartes qu'elle était seule à connaître avec quelques amis. Aujourd'hui, le nouveau jeu a envahi la capitale et menace de supplanter le bridge et le backgammon dans les cercles élégants et les salons. Il s'agit de la **Canasta**, sorte de « gin-rummy » aux règles compliquées, importé d'Amérique du Sud. Dans le milieu de la jeunesse dorée parisienne, il est bien plus important de savoir jouer à la « Canasta » que de connaître Sartre ou Camus.

— Vraiment, tu devrais savoir jouer à la « Canasta » ! déclare Lorraine Dubonnet au prince Poniatowsky. Je vais t'apprendre... Ce n'est pas difficile !

Le baron de Gunzbourg (un des jeunes, atteint du même virus), en sait quelque chose. Il confiait l'autre soir à un ami :

— La « Canasta »... oh ! là ! là ! J'ai passé toute la nuit à apprendre à jouer à ce diable de jeu !

"

Nouvelles indiscrètes

Mme PLEVEN — mère du ministre — écrit des chansons. Elle est l'auteur des « Filles de Saint-Malo », que chante, avec tant de succès, Suzy Solidor. Quelqu'un, l'autre jour, lui a dit :

— Comment, madame, c'est vous, qui allez à l'église chaque dimanche et qui menez une vie si austère, c'est vous qui écrivez des chansons pareilles ?

— He, oui, a répondu Mme Pleven, c'est ma soupape !

"

IL y a des snobs, même dans la police. L'autre matin, la comtesse de Breteuil (fille de la princesse Chawchawaze) se fait arrêter, place de la Bastille, pour excès de vitesse. L'agent va lui dresser une contravention. L'œil sévère, il lui demande ses papiers. Soudain, il se déride :

— Comtesse de Breteuil... Ah ! Ah ! vous êtes une aristocrate !

— Oh ! monsieur l'agent, proteste la jeune femme, pas ici, place de la Bastille !

— C'est bon ! fait le gardien de la paix en lui rendant ses papiers, vous pouvez circuler !

L'air pensif, il ajoute :

— Moi aussi, je suis fils de comte !

"

CECILE SOREL va communier, on le sait, tous les dimanches, en l'église Notre-Dame-des-Victoires. Elle apporte chaque fois au R.P. Jourdain, son directeur de conscience, un kilo de chocolats.

— Elle m'a conquis par la... douceur ! dit gentiment le Révérend Père.

TABARIN
DONNERA
Vendredi 16 déc. à 22 h.
LA 1re REPRESENTATION
de son nouveau spectacle
REFLETS
...ET TOUJOURS LE
French-Cancan
Dès maintenant ret. votre table
TRInité 25-16

CASINO MONTPARNASSE
Demain débuts à 21 h.
ELYANE CELIS
CHAMPI
dans
l'opérette des Vedettes
MIROIR AUX ALOUETTES
avec
CLARA TAMBOUR
JOSE RUBERY
et
FERNAND DALLY

LE MYSTERE DES BALLONS ROUGES

Le petit village de Kerpenhir, dans le Morbihan, est actuellement le théâtre d'événements étranges. Des apparitions fantastiques désignées sous le nom de « Dames Blanches » terrorisent les habitants qui n'osent plus, la nuit tombée, sortir de leur maison, et ces fantômes, hostiles les uns envers les autres, se livrent une sorte de guerre sournoise !

Faut-il établir un rapprochement entre ces faits et la mort étrange d'un vieil original connu pour sa méchanceté, après laquelle de mystérieux ballons rouges ont été vus survolant la région ?

MICHEL DE ROUMANIE SUR LA COTE D'AZUR

NICE, 8 décembre. — L'ex-roi Michel de Roumanie, sa femme, Anne de Bourbon-Parme et leur enfant sont arrivés hier après-midi à Villefranche-sur-Mer, pour un long séjour. Ils sont descendus à la villa « Les Iris ».

LE ROI FAROUK SERAIT SUR LE POINT DE SE REMARIER

LONDRES, 8 décembre (U.P.). — Selon certaines informations parvenant du Moyen-Orient, il est possible que le roi Farouk d'Egypte annonce prochainement son intention de se remarier.

De midi à minuit

Journée du vendredi 9 décembre

Gala de bienfaisance

Palais de Chaillot, 20 h. 45 : Gala au profit des œuvres du comité d'action de la Résistance et de la Fédération nationale des déportés. Présentation du film de Jean Marin : « Aulani en emporte l'Histoire ». Orchestre de la garde républicaine.

Nuit des Ailes

Palais d'Orsay : Nuit des Ailes, organisée par l'Aéro-Club de France. Nombreuses vedettes, ballet de l'Opéra et de l'Opéra-Comique. Tombola.

Conférences

11 h. 30, 21, rue d'Assas : « La Sainte Messe et le Pain des Anges », par le chanoine D. J. Lallement.

15 h. 10, salle Gaveau : « La plus grande démocratie du monde : le régime américain », par M. André Siegfried, de l'Académie française.

17 h., 21, rue d'Assas : « La spiritualité du mouvement évangélical », par le R.P. Louis Bouyer. — 31, avenue Pierre-1er-de-Serbie : « Fiscalité libérale ou fiscalité collectiviste » par le sénateur G. Laffargue. — 21, rue d'Assas : « Théologie dogmatique », par le R.P. Thomas Philippe. — 195, rue Saint-Jacques : « Milieu intérieur et système nerveux des animaux marins », par le professeur Portier.

17 h. 30, 28, rue Serpente (salle E) : « Loi de Mendel et hérédité des groupes A.B.O. », par le Dr Kherumian.

18 h., salle d'Iéna : « Dans un monde à refaire : l'action des femmes », par Yvonne Pagniez. — 2, rue de Presbourg : « Aspect international des règlements d'éclairage et de signalisation », par M. Cibie : « Les lampes d'automobiles », par M. Devaux. — 21, rue d'Assas : « Les négociations diplomatiques au seuil de la guerre de Crimée », par M. Mermethoty.

18 h. 15, 41, rue de Rennes : « Blanchot, le critique », par M. Lionel Abel.

20 h. 30, 17, rue Lammandé : « Des méthodes scientifiques dans la recherche du crime », par M. Le Clère. — 21 h. 21, rue d'Assas : « Famille et sexualité », par le R.P. Rimand.

Visites-conférences

14 h. 30. — Voyage en chambre au Mont Saint-Michel (Musée des Plans-Reliefs) ; R.-V. entrée des Invalides, place Vauban (Mlle Bié). — La sculpture romane en Languedoc ; R.-V. Musée des Monuments Français, Palais de Chaillot (Mlle Gagne).

14 h. 45. — Les dernières créations de Paris ; R.-V. 3, rue de la Paix (Mlle de Hautefort).

15 h. — Les Cubistes ; R.-V. Musée d'Art Moderne, avenue du Président-Wilson (Laure Garcin).

Expositions

Grand Palais, de 9 h. 30 à 19 h. 30 : Salon de l'Enfance. — Maison de la Pensée française, 2, rue de l'Elysée, de 10 h. 20 à 18 h. 30 : L'Art publicitaire français.

Musée d'Art moderne, avenue du Président-Wilson, de 10 h. à 17 h. : Rétrospective du peintre C. Walch ; sculpteur anglais Henri Moore. — Palais de New-York, de 10 h. à 17 h. : Salon d'hiver.

Maison de l'U.N.E.S.C.O., 19, avenue Kléber de 9 h. 30 à 12 h. 30 et de 15 h. 30 à 18 h. 30 : Peintures et sculptures d'artistes latino-américains. — Musée de la France d'outre-mer, 293, avenue Daumesnil, de 14 h. à 17 h. : Peintures et carnets de route de Roger Reboussin. — Petit Palais, de 10 h. à 16 h. : Les chefs-d'œuvre de la peinture française du musée du Louvre ; de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 16 h. : Les bronzes de Bourdelle. — Bibliothèque nationale, de 10 à 17 h. : Frédéric Chopin et Exposition Albert Besnard.

Office National Suisse, 37, boulevard des Capucines : « Les humoristes parisiens en Suisse ». — 6, boulevard Poissonnière, de 10 h. à 19 h. : Exposition artistique des travailleurs du Livre et de la Presse. — Société française de photographie, 51, rue de Clichy, de 14 h. à 18 h. : Les objectifs photographiques. — Musée Galliera, 10, avenue Pierre-1er-de-Serbie, de 10 h. à 17 h. : « Les Droits de l'Homme ».

Générale

Théâtre Verlaine : « Les Amants d'Argos », de Jean-Claude Eger.

Concerts

Salle Iéna, 16 h. 30 : Commémoration du bicentenaire de Goethe. L'art de la narrele et de la musique en eurythmie. Au piano : Serge Postnikoff.

Salle Gaveau, 21 h. : Lucie Caffaret.

Ecole Nationale de Musique, 21 h. : Henry Barrand.

Ciné-club

Cinémathèque, 7, avenue de Messine, à partir de 18 h. 30 : « L'Atalante » (J. Vigo 1934).

Sports

Cirque d'Hiver, 20 h. 45 : Catch. Henri Cogan-Red Harrisson, G. Freymond-A. Renault, Manuel-Montmorency et deux autres combats.

La Flamme

Les Poilus d'Orient.

Ventes des « Domaines »

14 h. — S.C.V.M., 104, rue de Richelieu. Nombreux articles de bonneterie et de mercerie et matériel divers. Bijoux.

Ventes à Drouot

Salle n° 1, Me Bivort et Me Ader : objets d'art et d'ameublement, faïences, porcelaines, sièges, meubles, objets d'art d'Extrême-Orient. — Salle n° 4, Me Baudoin : objets d'art d'Extrême-Orient. — Salle n° 8, Me Ribault-Menetière : importante collection de timbres-poste (Europe, colonies anglaises). — Salle n° 9, Me Ader : monnaies antiques, médailles, jetons. — Salle n° 10, Me Tabourdeau : bijoux. — Salle n° 12, Me Bondu : beaux meubles et sièges, objets d'ameublement.

Les spectacles de ce soir

THEATRES

Comédie-Française (Salle Luxembourg), 20 h. 45. Le Roi.
Comédie Française (Salle Richelieu), 21 h., La Parisienne.
Ambassadeurs, 21 h., La Soif.
Ambigu, 20 h. 45, 4 jours à Paris.
Antoine, 21 h., Le petit café.
Atelier, 21h., La Nuit des hommes.
Athénée, 21 h., Ondine.
Bouffes-Parisiens, 20 h. 45, Nina.
Capucines, 21 h., Sincèrement.
Casino Montparnasse, le 9 décembre, Le miroir aux alouettes.
Châtelet, 20 h. 30, L'Auberge du cheval blanc.
Comédie Champs-Elysées, 21 h., La Demoiselle de petite vertu.
Comédie Wagram, 21 h. 30, Voyage à bois.
Daunou, prochainement : La Galerie des Rois.
Edouard-VII, 21 h., Un tramway nommé Désir.
Gaîté-Lyrique, 20 h. 30, Symphonie portugaise.
Gramont, 21 h., Le Chien de pique.
Grand-Guignol, 21 h., Ils sont entrés dans la nuit.
Gymnase, 21 h., Une Femme libre.
Huchette, 21 h., La Quadrature du cercle.
Humour, 21 h., C'est moi qui ai tué le comte.
La Bruyère, 21 h., Branquignol.
Marigny, 20 h. 45, Occupe-toi d'Amélie.
Mathurins, 21 h., Héloïse et Abélard.
Michel, 21 h., Revue du Michel.
Michodière, 21 h., L'Homme de joie.
Mogador, 20 h. 30, Violettes impériales.
Monceau, 21 h. 10, Madame Récamier.
Montparnasse-Raty, 20 h. 45, Neiges.
Noctambules, 21 h., Faute d'Enfer.
Nouveautés, 21 h., La Petite Hutte.
Œuvre, 21 h., Un homme de Dieu.
Palais-Royal, 21 h., Les surprises d'une nuit de noces.
Potinière, 21 h., Les maîtres-nageurs.
Renaissance, 21 h., La fête du gouverneur.
Studio Champs-Elysées, 21 h., Un Inspecteur vous demande.
Th. des Enfants (R. Pitain), Gaîté-Lyrique, 15 h., Cendrillon.
Th. du Petit-Monde, 15 h., Mésaventures de Bengaline.
Th. de Paris, 20 h. 45, Katherine Dunham (nouvelle version).
Vieux-Colombier, 21 h., Othello.

MUSIC-HALLS

A B C, 20 h. 45, Paris s'amuse. Mistinguett.
Alhambra, 1900 avec les Muratys et Alhambra girls.
Bobino, 21 h., Andrex, Monniet.
Casino de Paris, 20 h. 30, Exciting Paris (Claudine Céréda).
Central de la Chanson, 21 h., Le régisseur Albert.
Etoile, 21 h., Yves Montand.
Européen, 20 h. 45, Baratin.
Folies-Bergère, 20 h. 15, Féeries... folies (Josephine Baker).
Mayol, 21 h., Revue nue... look.

CHANSONNIERS

Caveau République, 21 h., Souplex René-Paul, France-Cancans.
Coucou, 21 h., Watt, Hésité, R. Carlès.
Deux-Anes, 21 h., Fin de demi-siècle (Dorin).
Dix Heures, 22 h., Les Pax Brothers.
Lune-Rousse, 21 h., S.O.S. Fer.
Th. du Quartier Latin, 21 h., Hello... Thalie.
Aux Trois-Baudets, 21 h. 30, « 39-48 » (P. Dac).

CIRQUES

Cirque d'Hiver, 21 h., Zavatta, les ours blancs.
Médrano, 21 h., Les Craddocks, les Zemganno, Les Fratellini.
RELACHE. — Casino Montparnasse, Ch. de Rochefort, Daunou, Gaîté-Montparnasse, Hébertot, Madeleine, Saint-Georges, Variétés.

CINEMAS

FILMS FRANÇAIS

Alhambra, Interdit au public.
Aubert, Au delà des grilles.
Balzac, Hans le Marin.
Bonaparte, La grande illusion.
Cinécran Caumartin, Vient de paraître.
Ciné-Michodière, Toâ.
Cinévog, Jour de fête.
Colisée, Au delà des grilles.
Français, La valse brillante.
Gaumont-Palace, Portrait d'un assassin.
Gaumont-Théâtre, Au delà des grilles.
Helder, Hans le Marin.
Impérial, Le bout de la route.
Maillot-Palace, Barry.
Marignan, Au grand balcon.
Marivaux, Au grand balcon.
Max Linder, La valse brillante.
Moulin-Rouge, La valse brillante.
Normandie, Interdit au public.
Olympia, Interdit au public.
Parade, L'Aigle à deux têtes.
Pereire, Le bal cupidon.
Rex, Portrait d'un assassin.
Royal Haussm. (Studio), Circonstances atténuantes.
Royal-Haussm. (Club), Jour de fête.
Royal Monceau, Barry.
Scala, Hans le Marin.
Studio Parnasse, La règle du jeu.
Studio Universel, La Passagère.
Vivienne, Hans le Marin.

FILMS ETRANGERS DOUBLES

Apollo, Sabotage à Berlin.
Astor, Sabotage à Berlin.
California, Le faucon maltais.
Cinémonde, L'escadrille des aiglea.
Comœdia, Abbott et Costello en Afrique.
Delambre, Vengeance de femmes.
Demours, Le voleur de bicyclette.
Eldorado, Hamlet.
Hollywood, Le Voleur de bicyclette.
Images, Trafic à Saigon.
La Royale, Chaînes conjugales.
Les Vedettes, Hamlet.
Lynx, Hamlet.
New-York, Echec à Borgia.
Pacific, Le voleur de bicyclette.
Palace, Trafic à Saigon.
Paramount, Californie terre promise.
Parisiana, Hamlet.
Plaza, Sabotage à Berlin.
Régent, Voleur de bicyclette.
Ritz, Les insurgés.
Royal-Haussm. (Méliès), Chaînes conjugales.
Royal Passy, Voleur de bicyclette.
Studio Rivoli, Nous avons gagné ce soir.

FILMS ETRANGERS (vers. orig.)

Agriculteurs, Le voleur de bicyclette.
Artistic, La descente tragique.
Avenue, Jeanne d'Arc.
Biarritz, Le troisième homme.
Boul' Mich', La grande horloge.
Broadway, Passport to Pimlico.
Caméo, Suzanne et ses brigands.
Ciné Etoile, Hangover Square.
Ciné Opéra, Abbott et Costello en Afrique.
Courcelles, Première désillusion.
Elysées Cinéma, Californie terre promise.
Ermitage, Une incroyable histoire.
Gaîté-Clichy, L'aigle des mers.
Gaîté-Rochechouart, Les sacrifiés.
Le Paris, Chaînes conjugales.
Le Raimu, Rio amer.
Lord Byron, L'invisible meurtrier.
Madeleine, Le troisième homme.
Marbeuf, Louisiana Story.
Midi-Minuit, Lucrèce Borgia.
Monte-Carlo, Trafic à Saigon.
Napoléon, Viens avec moi.
Portiques, Laurel et Hardy chefs d'îlot.
Radio-Ciné-Opéra, Trafic à Saigon.
Reflets, Assurance sur la mort.
Studio Etoile, Au diable la richesse.
Studio Faubourg-Montmartre, Yiddish Mame.
Studio Parmentier, Le serment.
Studio Raspail 216, Il pleut toujours le dimanche.
Triomphe, Sabotage à Berlin.
Ursulines, Le voleur de bicyclette.

ATHENEE THEATRE LOUIS JOUVET
5 DERNIERES DE ONDINE DE J. GIRAUDOUX
à partir du 14 décembre KNOCK de JULES ROMAINS
avec Louis JOUVET - Pierre RENOIR
POUR 30 REPRESENTATIONS

PORTE ST MARTIN
R. ANCELIN présente et joue av. J. REINHART et RIVERS-CADET
LA PUCE A L'OREILLE
LE CELEBRE VAUDEVILLE DE GEORGES FEYDEAU
avec Marthe FERRARE, Georges CAHUZAC, Gaston RULLIER
M. ALBA, FERNAND-BLOT, J.-J. DAUBIN... et une BRILLANTE DISTRIBUTION
4 DERNIERS JOURS

MARBEUF
LOUISIANA STORY
« Je n'ai pas vu de film aussi beau depuis l' « Hallelula » de King Vidor en 1938 ! »
ANDRE GIDE.

GARCONS EN CAGE

ROMAN DE CLAUDE SYLVANE
Tiré du film A.I.C. de Kurt NEUMANN
Interprété par AUDIE MURPHY

Danny Lester, un déporté de 17 ans, auteur de plusieurs vols importants, a été confié par le Tribunal à Mr. Brown qui s'occupe, dans son ranch, de rééduquer les jeunes délinquants dans le droit chemin.

III. — Le nouveau « poulain » de M. Brown

LA voiture roulait sur la route. Au volant, Mr Brown pensait à l'étrange pensionnaire qu'il emmenait avec lui. Miss Prentiss avait enfin cédé à son insistance et le tribunal lui avait confié Danny Lester.

Tassé dans la voiture, celui-ci se taisait. Il avait un sourire cynique, révoltant qui conservait pourtant on ne savait quoi d'enfantin. Un drôle de gosse qui donnerait assurément du fil à retordre.

Enfin la voiture franchit la porte du ranch. C'était une simple barrière blanche fermant la propriété qui s'étendait sur plusieurs kilomètres. Des arbres, des collines, des bâtiments clairs à demi cachés par la verdure, des bêtes dans les prairies. On eût dit un camp de vacances plus qu'une maison de redressement. Pas de murs, pas de barreaux aux fenêtres, pas de gardien à l'entrée. Le regard de Danny erra autour de lui sans satisfaction.

— Nous voici arrivés, fit Mr Brown. J'espère que tu te plairas ici, Danny.

— Si j'ai le temps d'apprécier la maison...

La voiture s'était arrêtée. Mr Brown et son second étaient descendus et présentaient le nouveau à deux jeunes garçons qui venaient au devant d'eux.

— Danny Lester, Danny, voici tes camarades : Bitsy Johnson et Ted Henry. Faites connaissance.

Mr Brown était entré dans la maison. Une voix jeune salua son arrivée.

— Enfin toi !

Mrs Brown avait aperçu le bouquet que son mari cachait derrière son dos :

— Des fleurs ? s'étonna-t-elle. Qui ramènes-tu encore ?

C'était l'habitude de Mr Brown, et la jeune femme ne s'y trompait plus. A chaque fois qu'il revenait avec un nouveau pensionnaire, il apportait à celle-ci un cadeau pour se faire pardonner.

— Eh bien, voilà... commença Mr Brown d'un air embarrassé. Tu connais miss Prentiss, le juge. Elle m'a confié un garçon... Mais celui-là n'est pas tout à fait comme les autres... C'est un délinquant numéro 1. Regarde ça...

Il tendait à sa femme un journal. En première page, un gros titre étalait sur plusieurs colonnes l'agression de l'appartement 509. Mrs Brown parcourut ce qui était imprimé.

— Sa famille le renie, continua Mr Brown. Il s'est sauvé de chez lui à treize ans après avoir à demi assommé son père, frappé sa sœur et tenté de mettre le feu à la maison... Depuis, vols de voitures, hold-up, attentats sur six personnes. Enfin...

Le visage de Mrs Brown s'était rembruni. Pourtant elle dit :

— Ce n'est pas possible qu'un enfant soit ainsi.

— Danny n'est un enfant que par l'âge, répondit son mari. Viens le voir.

Quand Mrs et Mr Brown arrivèrent, Danny discutait avec Ted et Bitsy. Ce dernier lui montrait sa guitare, qui était son passe-temps favori, et l'autre lui confiait ses espoirs : jouer la comédie lorsqu'il sortirait du ranch.

— Danny, fit Mr Brown en s'approchant, voici Mrs Brown qui a voulu te voir.

Danny dévisagea la femme du « patron ». Elle était jeune et jolie, avec un regard clair très doux et un sourire qui appelait la confiance. Elle tendit sans détour la main au jeune garçon :

— Bonjour, Danny. Comment trouvez-vous le ranch ?

Pour la première fois depuis qu'il le connaissait, Mr Brown vit que le jeune garçon paraissait troublé. La lueur mauvaise de son regard s'était soudain adoucie, et au lieu de la réplique insolente à laquelle on pouvait s'attendre, ce fut presque aimablement que Danny répondit :

— C'est... un endroit très agréable...

Mais le chef venait le chercher pour l'installer au dortoir. Danny s'inclina devant Mrs Brown qui le regarda s'éloigner, songeuse :

— Il est bien élevé, ce petit, dit-elle seulement.

(Suite au prochain numéro.)

CE FILM EST PROJETE AU CINEMA NAPOLEON

DEMAIN
GAUMONT PALACE et REX
AMOUR BAGARRES AVENTURES
ET
TOUTE LA LEGION
LA DERNIERE CHARGE
GEORGE RAFT
MARIE WINDSOR - AKIM TAMIROFF
Dans une œuvre de
J.N. ERMOLIEFF
"LA DERNIERE CHARGE"
Mise en Scène de
ROBERT FLOREY
Une production Horeccan Pictures Inc de Joseph N. Ermolieff en collaboration avec la Société Nouvelle Pathé Cinéma et S. Bischoff
Pathé Consortium Cinéma distributeur

MADELEINE - BIARRITZ
LE TROISIEME HOMME
THE THIRD MAN
London-Films — Filmsonor

DEMAIN
LE MYSTERE DES BALLONS ROUGES
PORTIQUES - CAMEO
Suzanne et ses Brigands
et MARCEL CERDAN
ENTRE DEUX COMBATS

AU TH. DU PETIT MONDE
Bot. 55-12. 10, av. d'Iéna. Pas. 02-29
Les plus jolies féeries
Il est prudent de louer pour
Jeudi 8, 15 h. « Les mésaventures de Bengaline »
Jeudi 15, 15 h. « Riquet à la Houppe »
Relâche les dimanches 11 et 18 décemb

CINE BOULMICH
Charles Laughton
Ray Milland
LA GRANDE HORLOGE
V. O. — V. O.

■ Monsieur Robert Ancelin, directeur du Théâtre de la Porte Saint-Martin, nous prie d'annoncer qu'à partir du jeudi 15 décembre, Monsieur Max Regnier deviendra, avec lui, co-directeur de ce théâtre et y poursuivra les représentations de sa pièce « Les Hortillers Bouchard » qui obtient en ce moment le plus vif succès au Théâtre des Variétés.

■ Par suite d'engagements antérieurs, le Théâtre de l'Humour se voit obligé d'interrompre momentanément et à regret ses représentations de son spectacle actuel « C'est moi qui ai tué le comte » dont la dernière aura lieu le samedi 10 décembre à 21 heures. Ces représentations seront reprises très prochainement.

Malaise dans les milieux militaires

L'application du pacte Atlantique pose de graves problèmes pour la France

LE remaniement de l'état-major français, annoncé hier par un communiqué laconique, a fait éclater au grand jour le malaise qui existait depuis quelque temps déjà dans les hautes sphères militaires à Paris. Les événements de caractère international ne sont pas étrangers à ce malaise, bien qu'il soit difficile de dire qu'il y ait eu une relation de cause à effet à cet égard.

Selon les observateurs qualifiés, il semble que, depuis les récentes conversations entre les puissances du pacte Atlantique, les rapports des militaires français entre eux et avec leurs collègues britanniques et américains, n'ont pas été aussi harmonieux qu'il était souhaitable. Les divergences de vues entre Français et Britanniques sont bien connues. Au moment de la dernière réunion des douze nations au ministère de la Marine, on a pu constater que le maréchal Montgomery, chef d'état-major de l'Union occidentale, de même que les généraux Revers et de Lattre de Tassigny, n'ont pas joué le rôle de premier plan que l'on s'attendait à les voir jouer. En fait, « Monty » a prolongé son séjour aux Etats-Unis et ne se trouvait même pas à Paris au moment où le remaniement de l'état-major français a été décidé.

D'autre part, il apparaît que si Washington estime toujours que la France devra constituer la principale charnière de la défense atlantique, les Américains ont plus ou moins pris parti pour l'Angleterre dans la controverse sur les plans stratégiques immédiats. Il est dit, à ce sujet, que l'Angleterre possède déjà un embryon d'armée, une aviation déjà importante et une position géographique dont le moins que l'on puisse dire est qu'elle est commode. Par contre, entend-on dans ces mêmes milieux, la France a envoyé ses meilleures troupes en Indochine et ne dispose pas, à l'heure actuelle, du noyau militaire qui puisse constituer, en Europe occidentale, un point d'appui suffisant.

Nous croyons savoir que les douze nations du Pacte se sont contentées de se mettre d'accord sur le principe général selon lequel l'Europe serait défendue sur une ligne se trouvant en Europe. Rien de définitif n'a été décidé en ce qui concerne le Rhin ou l'Elbe... ou les Pyrénées. Ce n'est qu'après l'approbation de ce programme général par Washington et après la signature des accords bilatéraux entre chaque puissance et les Etats-Unis que des plans précis seront élaborés.

Certains militaires français se sont émus d'une telle situation, qui verrait la France s'engager formellement dans un système dont elle ne connaîtrait que très vaguement le degré d'efficacité. Or, ce degré d'efficacité se mesure, en ce qui nous concerne, à la distance qui séparera le territoire français de la ligne de défense occidentale.

Les Etats-Unis, toujours soucieux des susceptibilités du Congrès américain, veulent savoir dans quelle mesure ils pourront veiller à l'accomplissement du programme de réarmement de l'Europe qui doit s'effectuer avec leur aide. Ceci n'est que trop naturel. Mais si l'on songe à ce que cela peut entraîner pour la France, il apparaît aussi clairement qu'elle est en droit de demander des garanties avant de s'engager.

Méfiance à notre égard

Ce n'est un secret pour personne qu'une certaine dose de mauvaise humeur a régné ces dernières semaines. De source américaine, on prétend que les milieux militaires français ont laissé filtrer des informations relatives à la défense de la région atlantique. L'hebdomadaire « Newsweek » a fait état cette semaine de la méfiance qui existe à Washington à l'égard du commissariat français à l'Energie atomique.

D'autre part, il apparaît que si Washington estime toujours que la France devra constituer la principale charnière de la défense atlantique, les Américains ont plus ou moins pris parti pour l'Angleterre dans la controverse sur les plans stratégiques immédiats. Il est dit, à ce sujet, que l'Angleterre possède déjà un embryon d'armée, une aviation déjà importante et une position géographique dont le moins que l'on puisse dire est qu'elle est commode. Par contre, entend-on dans ces mêmes milieux, la France a envoyé ses meilleures troupes en Indochine et ne dispose pas, à l'heure actuelle, du noyau militaire qui puisse constituer, en Europe occidentale, un point d'appui suffisant.

La tension franco-polonaise

LA FRANCE NE REPONDRA PAS A LA DERNIERE NOTE DE VARSOVIE

L'affaire franco-polonaise est pour le moment au point mort. Le gouvernement français, en effet, a décidé de ne pas répondre à la dernière note de Varsovie.

D'autre part, M. Bellen, ambassadeur de France à Varsovie, a fait parvenir au Quai d'Orsay un rapport détaillé sur les faits relatifs à l'arrestation et à la détention de MM. Robineau, Ducaux et de Mlle Bassales. M. Bellen cite également le texte de la lettre que M. Rivoire, consul à Stettin, avait adressée à deux journaux polonais locaux, et dans laquelle il attaquait M. Robineau.

Son rapport s'achève par la lettre que lui avait adressée M. Rivoire avant son embarquement en France et dont voici le texte.

Ce dimanche du mois des morts.

Monsieur l'Ambassadeur,

Je me suis trompé pour avoir fait confiance en la chevalerie de tiers. Les efforts de toutes les minutes pour édifier pendant ces cinq mois amoureusement un cadre et une ambiance revalorisés avec ces mille riens dorés comme pierres de mosaïque, ont pour linceul une chausse-trappe.

La mosaïque reste et c'est l'essentiel.

Peut-être l'avez-vous entrevu et parce qu'elle est lumière vous êtes-vous refusé à ajouter une pelletée de terre sombre sur l'apprenti de la vie ingénuante.

Je vous remercie ainsi que chacun autour de vous. Signé : Maurice Rivoire.

Dans les milieux diplomatiques, on fait remarquer que M. Rivoire est un très grand blessé de guerre, ce qui expliquerait en partie son attitude.

LE PROCÈS KOSTOV

SOFIA, 8 décembre (U.P.). — Le procès Kostov s'est poursuivi ce matin devant une salle comble.

Comme on le sait le comportement de Kostov fut tout autre : le principal accusé fit sensation en revenant sur une partie de ses aveux.

Par contre il s'est reconnu coupable d'ambition personnelle, et d'antisoviétisme.

Deux autres inculpés ont été entendus aujourd'hui. Il s'agit de Natchev et de Boris Christov. De même qu'Ivan Stepanov, ancien ministre des finances, ces deux inculpés ont plaidé coupables.

TAI-PEH (Formose) CAPITALE des nationalistes

HONG-KONG, 8 décembre (A.F.P.-A.P.-U.P.). — L'agence nationaliste « Central News » annonce que le Yuan exécutif, siégeant à Tchang-Tou, a décidé de transférer la capitale de la Chine nationaliste à Taipeh (Formose) et d'évacuer le cabinet chinois a commencé l'évacuation du continent.

Selon le journal conservateur *Kouang Chiang Man Pao*, les communistes se seraient emparés de Ho-Pou et de Tchin-Hsien, dans le sud-ouest du Kouangtoung, sur la côte du Golfe du Tonkin. La première de ces localités se trouve à 25 kilomètres au nord de Pak-Hoi, et la seconde à 80 kilomètres au nord-est de Monkay, ville frontière du Tonkin.

ORAGE A L'ASSEMBLÉE

(Suite de la première page).

Bacon étaient au banc du gouvernement.

M. Petsche, agressif, s'oppose tout d'abord à l'urgence du projet communiste, majorant du coefficient 5 par rapport au taux de 1930, les 2.800.000 Anciens Combattants retraités.

« Il en coûtera 10 milliards 800 millions au Trésor, déclare le ministre des Finances. Nous en reparlerons au moment de la discussion du budget ! »

Là-dessus M. Petsche quitte l'hémicycle, persuadé d'être écouté par sa majorité. Quand il revient, dix minutes après, il apprend qu'il est battu, par 548 voix à 0. Le gouvernement n'a même pas voté pour lui !

Pris d'une colère subite, M. Petsche boucle sa serviette, bouscule M. Buron et quitte l'hémicycle au pas de charge. M. Barangé tente d'arranger les choses. Il propose que le projet communiste soit discuté jeudi prochain. L'extrême gauche proteste. Déjà les pupitres claquent. On vote sur la motion transactionnelle. Les communistes chargent les urnes, si bien que le pointage est de rigueur.

La séance est suspendue.

Deuxième défaite

L'hémicycle se vide rapidement.

On demande à M. Gaillard, ancien ministre, ce qu'est devenu M. Petsche.

« Je n'en sais rien, répond ce dernier. Il est parti. Il a failli me renverser sur son passage. »

Peu après, pourtant, on voit revenir M. Petsche qui était allé chercher d'urgence M. Georges Bidault.

Par un surprenant doublé, l'Assemblée refuse de suivre son rapporteur général — événement rare — elle décide, par 409 voix contre 114 d'abord, de immédiatement la discussion de la proposition Touchard sur les anciens combattants.

Vif incident

A la reprise de 15 heures, M. Aubry, rapporteur du budget des Anciens combattants, écouté avec intérêt par M. Bidault, parle de la « carence du gouvernemnt à l'égard des difficultés rencontrées par les invalides et les mutilés de guerre ».

M. Touchard a beau jeu de souligner cette contradiction. Mais au cours de son exposé, M. Caron (M.R.P.) provoque un vif incident. Dans le tumulte, il aurait, paraît-il, traité l'orateur de « stipendié de Staline ».

Un autre mot, plus malsonnant serait même parvenu aux oreilles de M. Rametle qui, comme chacun sait, a l'ouïe fine...

Ce dernier, rouge d'indignation, réclame « une sanction exceptionnelle contre son collègue républicain populaire ».

« Je n'ai rien entendu », affirme M. Herriot, qui ajoute : « Tout le monde d'ailleurs rend justice à l'ancien combattant qu'est M. Touchard.

« Pas de vaines promesses », dit M. Bidault

Mais voici M. Bidault :

« Je ne veux pas faire de vaines promesses, déclare-t-il. La proposition de M. Touchard coûterait dix milliards... Le gouvernement n'entend pas opposer des refus systématiques aux propositions sérieuses.

» Dans quelles conditions, dans quelle proportion peut-on faire un effort pour ceux qui ont des droits au nom ? C'est ce que le gouvernement d'accord avec la commission des finances examinera dans l'esprit le plus large.

En résumé M. Bidault invite l'Assemblée à voter la motion préjudicielle déposée par M. Devemy (M.R.P.) tendant au renvoi du texte litigieux devant la commission des finances.

— Pour les anciens combattants, conclut-il, le gouvernement fera tout ce qu'il pourra ! Contre les manœuvres politiques il conjure l'Assemblée de se montrer inflexible.

Exigence S.F.I.O.

Une difficulté surgit soudain du fait des socialistes. Ceux-ci demandent, en effet, que soit insérée dans la motion préjudicielle une phrase précisant que le gouvernement s'engage à revaloriser substantiellement les retraites de combattants « dans le plus bref délai ». M. Petsche proteste avec vivacité, déclarant qu'il ne veut pas se lier les mains ».

M. Lussy, président du groupe S.F.I.O., se précipite vers le banc du gouvernement pour convaincre le ministre des Finances. Celui-ci, excédé, lance à mi-voix : « Je n'ai pas d'argent. Si vous me demandez un sou de plus, je donne immédiatement ma démission. »

Les choses iront-elles aussi loin ? On ne le pense pas, puique aussitôt est ordonnée une suspension de séance d'une demi-heure, au cours de laquelle les groupes S.F.I.O. et M.R.P. vont examiner en commun la question.

On apprenait, d'autre part, que M. Bidault profitait de la suspension de séance pour s'entretenir avec un certain nombre de ses ministres, notamment MM. Petsche, Edgard Faure, Jules Moch.

LE DOSSIER DE GEORGES BONNET EST CLASSE

Sur avis conforme du garde des Sceaux, le parquet de cour de justice a classé le dossier d'intelligences avec l'ennemi réuni contre Georges Bonnet, ancien ministre des Affaires étrangères au moment des événements de Munich, et actuellement réfugié en Suisse.

Divorcé mais toujours jaloux

IL PREND UN FUSIL pour tuer son rival

mais le chauffeur de taxi en avait enlevé les cartouches

(DE NOTRE CORRESPONDANT PARTICULIER.)

TOULOUSE, 8 décembre.

QUAND Mme Tellier, ex-épouse Durand, possesseur du café du « Bon Coin », à Caux (Hérault) et son ami Joseph Verdier, 54 ans, gérant de l'établissement, virent surgir, armé d'un fusil de chasse, l'ancien mari, Louis Durand, 64 ans, actuellement domicilié à Saint-Jean-de-Fos, ils crurent leur dernière heure venue.

Louis Durand avait quitté, plus d'une année auparavant, sa femme, pour s'installer à Saint-Jean-de-Fos. L'épouse délaissée ne tarda pas à obtenir le divorce en sa faveur et décida de refaire sa vie.

Mais l'ancien mari, par un revirement inexplicable, ne l'entendit pas de cette oreille et prétendit s'opposer à ce mariage.

A coups de crosse...

Il loua un taxi et, armé d'un fusil de chasse chargé, se fit transporter à Caux. Mais, en cours de route, le conducteur du véhicule, qui pressentait le drame, profita d'un moment où son client était descendu de la voiture, pour enlever à son insu les cartouches qui se trouvaient dans le canon.

Arrivé dans le café de son ex-femme, Louis Durand ajusta son rival et futur successeur et appuya sur la détente... sans résultat.

Alors M. Verdier fit face à son agresseur et, après une courte lutte, réussit à le désarmer. Mais Durand sortit aussitôt un revolver de sa poche et, par deux fois, fit feu. Verdier fut atteint à la poitrine et au bras. Il eut cependant la force d'assener, à toute volée, un coup de crosse de fusil sur la tête de son adversaire.

Les deux hommes s'écroulèrent.

Durand et Verdier ont été transportés à l'hôpital de Béziers. Leur état est très grave.

ON RECHERCHE L'EXPEDITEUR DES FAUX BILLETS DE 1.000 DE TOULON

NICE, 8 décembre. — Si l'inconnu qui tenta d'expédier de Toulon un mandat de 300.000 francs et remit à l'employé des postes plusieurs fausses coupures de 1.000 francs n'a pas encore été identifié, l'arrestation de la destinataire du mandat a permis à la police d'opérer de nouvelles prises.

On établit un rapprochement entre cette affaire et celle des faux dollars qui étaient en circulation il y a quelques mois dans plusieurs pays

Nécessité d'une armée allemande occidentale

estiment les chefs américains

(De notre envoyé spécial permanent Louis FOY.)

NEW-YORK, 8 décembre (par câble).

LE secrétaire d'Etat Acheson a donné, hier, le signal de la création d'une nouvelle armée légère allemande et de l'admission de l'Allemagne occidentale dans l'alliance Atlantique.

Telle est l'interprétation que les milieux diplomatiques de Washington donnent à la déclaration du secrétaire d'Etat américain annonçant la réunion de la Conférence des Trois (Etats-Unis, Grande-Bretagne et France) pour mettre fin à l'état de guerre avec l'Allemagne occidentale, conférence qui pourrait avoir lieu au printemps ou l'été prochain, en Europe.

On pense que la rentrée de l'Allemagne s'effectuera en cinq étapes qui, suivant les événements, s'échelonneront entre un an et dix-huit mois au maximum.

● Déclaration tripartite mettant fin à l'état de guerre avec l'Allemagne, probablement dès le printemps prochain.

● Tentative de conférence des quatre ministres des Affaires étrangères pour conclusion du traité de paix avec l'Allemagne entière (qui semble vouée à l'échec, si on considère la carence soviétique lors des récentes négociations du traité de paix avec l'Autriche).

● Conclusion d'un traité de paix séparé avec Bonn.

● Création d'une armée légère allemande, vraisemblablement sous forme de « Légion demi-étrangère » de cent mille hommes, dont les soldats, sous-officiers et officiers subalternes seraient allemands, mais les officiers supérieurs, exerçant le commandement de l'ensemble, seraient américains, anglais ou français.

● Admission de l'Allemagne dans l'alliance atlantique.

Les deux dernières phases pourraient être simultanées ou trouveraient.

D'autre part, selon les milieux informés, le général Bradley et M. Johnson — à la suite des conférences de Paris — ont acquis la conviction qu'il était impossible de tenir sur l'Elbe avec une Allemagne désarmée et l'insuffisance du réarmement de la France et de la Grande-Bretagne : d'autant plus qu'il faudrait équilibrer les 300.000 hommes de la police de l'Allemagne orientale.

LES PROBLEMES DU LOGEMENT DEVANT LE CONSEIL ECONOMIQUE

Au début de sa séance de cet après-midi, le Conseil économique a repoussé par 86 voix contre 1 et 22 abstentions le projet d'avis qui lui était présenté en seconde lecture sur l'aménagement du prélèvement sur les loyers, destiné, selon la loi du 1er septembre 1948 à financer à la fois l'allocation logement et l'entretien et l'amélioration du patrimoine immobilier.

Après ce vote, M. Caquot, membre de l'Institut et président de la commission de la reconstruction, a présenté une résolution confirmant le refus du Conseil économique de donner son avis sur le projet qui n'est pas à l'échelle des moyens nécessaires pour résoudre le problème du logement.

M. Caquot, dans ses commentaires, a rappelé comment se posait le problème : 300.000 logements à construire par an (coût : 600 milliards) ; 12 millions d'immeubles à entretenir (coût : 200 milliards).

« Les projets gouvernementaux, a-t-il ajouté, ne présentent une dépense que de 20 à 30 milliards, c'est-à-dire que pour cent appelés, il y aura un élu.

Après avoir décidé le renvoi à une commission compétente de la résolution de M. Caquot, le Conseil a entendu un rapport de M. Mounin, sur les allocations familiales.

En conclusion de son exposé, le rapporteur a préconisé un rajustement des allocations familiales, non seulement par un relèvement du salaire de base lors des augmentations de salaires, mais en plus une majoration des taux d'allocations affectées aux diverses familles.

A la commission des Finances

98 milliards de réduction sur les dépenses civiles

Poursuivant ce matin l'examen des crédits d'investissement, la Commission des Finances a opéré une réduction de deux milliards sur les crédits pour la reconstitution du réseau de la S.N.C.F., puis de trente-trois milliards sur les subventions aux entreprises nationales.

L'ensemble des réductions opérées par la commission atteint donc 98 milliards sur les dépenses civiles.

La femme et les maîtresses de Mollard

(le yachman assassiné) se partagent son héritage!

NICE, 8 décembre (de notre corr. part. — Mme Mollard, femme divorcée de la victime du yatcht « Revelata », a été entendue ce matin par la police de Cannes. Elle n'a pas semble étonnée de la fin tragique de son ex-mari :

— C'était un casse-cou, a-t-elle dit, qui avait d'ailleurs des élans généreux. A plusieurs reprises, il a sauvé, au risque de sa vie, des baigneurs qui se noyaient, mais était capable de gifler des femmes lorsqu'il était en colère.

Mme Mollard s'est rencontrée avec la maîtresse de son ex-mari, Mme Marie-Thérèse D..., et une autre ancienne maîtresse de Mollard, Mme C.

Les trois femmes, très émues, se sont mises d'accord pour hériter chacune d'une certaine partie des biens de Mollard et elles se sont préoccupées de l'inhumation du corps, qui aura lieu demain matin.

Ajoutons que Baumann, le meurtrier du yachtman, sera transféré bientôt à Grasse.

PARIS express

Le temps qu'il fera :

DEMAIN

Cier très nuageux. Vent nord-ouest assez fort. Temperature en baisse.

PREMIER ARRONDISSEMENT

LES HABITANTS DU 1er ARRONDISSEMENT qui acceptent de donner leur sang pour la transfusion sanguine sont invités à se présenter demain, entre 9 h. et 11 h. 30, 25, rue de la Sourdière.

SIX MOIS DE PRISON à l'objecteur de conscience Robert Leprêtre, qui refusa son fascicule de mobilisation.

IIe ARRONDISSEMENT

EVADE DE LA PRISON de Beauregard depuis six mois, Georges Hubert, 35 ans, est arrêté près des Halles au moment ou il s'apprêtait à voler une voiture.

IXe ARRONDISSEMENT

JULES CORE, 60 ANS, ingénieur des mines, domicilié 6, rue Manuel, qui était recherché par le parquet de Montpellier et par la police parisienne pour escroqueries, est arrêté dans un restaurant de la Madeleine.

De partout

PROVINCE

L'ASSASSIN DE LA JEUNE LUCETTE LANCHERON, son amant, le cultivateur Serge Contault, après la reconstitution du crime, a été écroué à la prison de Blois.

DANS LE BASSIN DE LORIENT, on retrouve le corps de M. Joseph Coumon, marin à bord de la péniche « Curie », qui avait disparu le 24 novembre dernier. Accident.

PROCÈS BARDET : hauts et bas pour les accusés

Le procès Bardet, Kiffer et consorts continue avec des hauts et des bas pour les accusés.

M. Jean Cottet, hôtelier à Saint-Jorioz, en Haute-Savoie, assista à l'arrestation de deux membres du réseau, M. Peter Churchill et sa femme, le 13 avril 1943. Quelques minutes avant cette arrestation, il vit arriver Kiffer qui lui demanda, confidentiellement, si « Lise » (Mme Churchill) était là et, sur la réponse affirmative de M. Cottet, Kiffer ajouta :

— Il faut que se méfie...

En faveur des accusés il y a aussi le commissaire d'Armaudy.

En novembre 1944, le commissaire d'Armaudy s'occupait, à Paris, de la réorganisation des services de la police. Il trouva, dans ses dossiers l'affaire Kiffer et Bardet.

Convoqués par lui, les deux hommes ne se firent pas prier pour donner toutes les explications qui leur étaient demandées.

FUSILLADE A SUCY

(Suite de la première page).

Le jeune homme, sortant à son tour un revolver, se réfugia derrière une table tandis que son agresseur reculait jusque dans l'épicerie.

Ce que voyant, les deux autres agresseurs, François D... et Roger M.., sortirent précipitamment.

13 balles sans résultat

Une fusillade s'engagea entre le fils de la maison et Claude B... Ce dernier tira sept balles. Pierre Lancret en tira six. Mme Lancret, plus morte que vive, derrière son comptoir, ne se trouvait pas dans le champ de tir. Par bonheur, personne ne fut blessé, mais le fils Lancret reçut une balle dans son veston.

N'ayant plus de munitions dans son chargeur, Claude B... se retira précipitamment à son tour.

La gendarmerie de Sucy, alertée deux minutes plus tard, se lança à la poursuite des jeunes voyous. Le chef Boucly et le gendarme Chambon se rendirent immédiatement à la gare de Sucy où ils trouvèrent, sur le quai, les trois fuyards qui comptaient prendre le train de 23 h.

Les bandits ont passé la nuit à la gendarmerie.

L'un d'eux, François D..., est déjà dans sa prime jeunesse, quelques ennuis avec la justice

BOURSE DE PARIS DU 8 DÉCEMBRE 1949

MARCHE IRREGULIER, OR STATIONNAIRE

Les cours ont été plutôt soutenus, malgré une tendance générale d'irrégularité ; 5 p. 100 1949 et Banque de Paris ont été fermes ; parmi les valeurs plus particulièrement recherchées, on a noté : Schneider, Distillerie, Ugine, Kuhlman, Terres Rouges. En revanche, Banque de l'Indochine et Tabacs du Maroc cèdent du terrain. Les mines d'or Sud-Africaines sont franchement lourdes. Les cours de l'or sont pratiquement inchangés : lingot, 592.000 contre 598.000 ; Napoléon, sans variation à 4.360.

VALEURS	Cours précéd.	Cours du jour
3 % perpétuel	61 50	61 50
Rente 5 % 1919	82 »	81 90
5 % 1920	110 50	110 50
3 1/2 % Amortis. 1942	64 50	64 50
3 % Amortis. 1942	60 70	60 70
3 % Amortis. 1945	59 10	59 10
Crédit Nat. 3 1/2 1942	1395	1395
Crédit Nat. Jui let 1945	6206	6210
Banque de l'Indochine	11450	11000
Crédit National	3541	3600
B. N. C. I.	801	803
Banque Union Parisienne	1125	1113
Crédit Commercial France	1205	1200
Crédit Industriel	1602	1645
Crédit Foncier de France	1190	1210
Crédit Lyonnais	1518	1519
Société Marseillaise Créd.	1719	1720
Suez (action)	110000	110000
Métropolitain	550	565
Santé Fé	4525	4550
Lyonnaise des Eaux	1847	1861
Tramw. Changhai	461	460
C. P. D. E.	1700	1700
Union d'Electricité	785	785
Gaz et Electricité Réunis	920	920
Gaz France Etranger	1815	1825
Chantiers de St-Nazaire	880	885
Fives Lille	756	756
Forges Nord Est	700	700
Denain Anzin	1290	1294
Peugeot	5050	5050
Schneider	5590	5575

VALEURS	Cours précéd.	Cours du jour
Le Nickel	1410	1440
Pénarroya	1300	1300
Française des Pétroles	1575	1590
Gafsa	1000	1000
Air Liquide	1185	1180
Ugine	1930	1940
Kuhlmann	1495	1550
Péchiney	1115	1128
Rhône-Poulenc	1203	1200
Saint-Gobain	1592	1600
Charbonnages Ruhr	2415	2445
Brasserie Quilmès	2700	2700
Raffinerie Say	3930	3910
La Suze	690	688
Poliet et Chausson	830	820
Plantations Hévéa	525	520
Afrique Occidentale	2100	2400
Canadian Pacific	4535	5040
Rio Tinto (unifié)	13750	13700
Royal Dutch 1/10	29150	29500
Est Asiatique Danois	33650	33700

MARCHE DES COURTIERS

Galeries Barbès	D.725	
Padang	1175	1160
De Beers	1845	1880
Shell Transport	2950	2905
Franco Wyoming	9025	8875
Roan Antelope	502	500

MARCHE LIBRE. — Or fin, 591.000 ; Napoléon, 4.360 ; Suisse, 4.150-4.160 ; Union latine, 4.090 ; Souverain, 4.970 ; 20 dollars, 20.520-20.560 ; 10 dollars, 10.080 ; 5 dollars, 4.980 ; Casse, 400 environ. — PAPIER : Dollar, 319 ; Escudo, 12,06 ; Suisse, 81,35 ; Djibouti, 162,80 ; Belge, 8,98.

MARCHE PARALLELE. — PAPIER : Livre, 880 ; Dollar (pet. coup.), 399 ; Suisse, 92,50 ; Belge, 7,50 ; Cour. dan., 40 ; Cour. norv., 38,50 ; Cour. suéd., 58,50 ; Florin, 81 ; Peseta, 8,35 ; Escudo, 12,25 ; Lire, 0,56 1-2. — ARGENT : 10 fr., 47 ; 20 fr., 94 ; 2 fr., 56 ; 5 fr., 200 ; argent fin, 8,25 le gr.

Chapelier de grande classe

TOUTE LA GAMME DES CHAPEAUX POUR HOMMES du confortable Chapeau "Sport" au Chapeau "Habillé"

Prix : 1000 à 5000 fr. correspondant à des feutres véritables

14, Rue de Rome ★ 10, Rue Paradis

PARIS-VIIIe ★ MARSEILLE

DERNIÈRE SEMAINE DU JEUDI 8 AU LUNDI 12 DÉC. inclus

DE NOTRE Sensationnelle MISE EN VENTE

d'un choix impressionnant de MANTEAUX

SKUNGS - RAT D'AMÉRIQUE
MARMOTTE BLEUE et NATURELLE
LOUTRE de MER - MINDEL ALLONGÉ
MOUTON DORÉ

MURMEL, depuis — 45.000 F
AGNEAU de TOSCANE — 26.000 F
OPOSSUM pleine peau — 26.000 F
VISONNETTE, double satin luxe (quantité limitée) — 12.800 F
YEMEN pleine peau — 16.000 F
PHOQUE long poil marron — 34.000 F

VESTES

OPOSSUM pleine peau — 16.500 F
MOUTON DORÉ à bandes — 10.500 F

facture de garantie totale de longue durée délivrée pour chaque achat

Dans les Grands Magasins aux

FOURRURES DU NORD

115 ★ 117 RUE LAFAYETTE — PARIS

Lores GARE DU NORD) Autobus : 26 a 32-43-48-49

LANCEL

MAROQUINIER-HORLOGER-ORFEVRE

tous les Cadeaux

Place de l'Opéra et Carrefour Richelieu-Drouot

Enfin DU NOUVEAU

SEULS LES POSTES MEGA VOUS PRÉSENTENT DES APPAREILS A CARACTÉRISTIQUES NOUVELLES ET MUNIS DE PERFECTIONNEMENTS NOUVEAUX.

Seuls ils ont :

1° Une frappe sonore donnant une musicalité inconnue en radio ;
2° Un Megabloc donnant par simple pression sur un bouton la bande d'ondes désirée ;
3° Un double contreréacteur Mega à sélectivité musicale, donnant toujours par simple pression la tonalité de votre choix ;
4° Montage à circuit accordé apériodique, évitant l'amortissement des circuits ;
5° Une présentation luxueuse et nouvelle ;
6° Modèle comportant de 3 à 9 gammes d'ondes, dont 6 d'ondes courtes étalées.

Seul un poste Mega peut vous satisfaire

MEGA 45 (6 lampes) 3 gammes : 18.750 francs

A CRÉDIT : 1875 frs à la commande - 1875 frs par mois

APPAREILS GARANTIS UN AN REPRISE EN COMPTE DE VOTRE ANCIEN APPAREIL

EXPÉDITIONS PROVINCE ET ETRANGER

Demandez notre catalogue de grand luxe comportant tous nos modèles de radio et télévision et modèles coloniaux, que nous vous adresserons gratuitement.

VENTE ET EXPOSITION DANS NOS SALONS (ouverts tous les jours, sauf le Dimanche, de 9 heures à 18 h. 30)

Pour la région parisienne démonstration à domicile gratuite et sans engagement

Ets de GIALLULY (Maison fondée en 1925)

1bis, RUE WASHINGTON - PARIS

METRO : GEORGE V — BALZAC 39-56

PUB. STORA

NOUS PAYONS COMPTANT sans formalité

PIECES D'ARGENT

de 1 fr. : 22 ; de 2 : 44 ; de 5 : 170 ; de 10 : 45 ; de 20 : 90 et tous BIJOUX

MICHEL, 6, pl. Madeleine (2e étage)

Barlett

"LE CÉLÈBRE CHAUSSEUR"

fidèle à sa formule de PRIX UNIQUE

recommande ses séries "QUALITÉ GARANTIE"

2990 f.

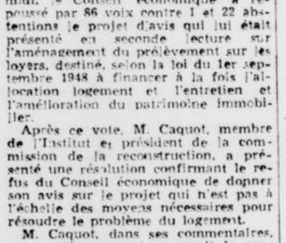

ISLANDE

Un bottillon doublé très chaudement, daim semelle crêpe.

Barlett

12, PASSAGE CHOISEUL, 47

21, Bd MONTMARTRE

23, Bd POISSONNIÈRE ; 1, R FONTAINE

UN TOUR DE FORCE !

Devant la prolongation du régime des coupures de courant, les Ets REDOL ont décidé de mettre en vente à partir du 8 décembre à 9 h.

UNE NOUVELLE SERIE DE 250 GROUPES ELECTROGENES

à essence et Diesel de 300 W. à 30 Kva

DISPONIBLES ET LIVRABLES IMMEDIATEMENT

VISITEZ NOS MAGASINS D'EXPOSITION

ouverts tous les jours de 9 h. à 18 h. sans interruption même le samedi

Démonstration et vente par Ingénieurs spécialisés

ENTRETIEN ateliers, magasins et bureaux. REPARATION

Ets REDOL 9, rue Jean-Jacques-Rousseau

IVRY-SUR-SEINE — ITAlie 22-72

VIENT DE PARAITRE : ACHETEZ LE VITE !

LE NUMÉRO SPÉCIAL DE NOËL DE Confidences

40 PAGES DE LECTURE PASSIONNANTE POUR 30 FRANCS SEULEMENT

Dans ce numéro débute un grand roman inédit, un roman exceptionnel

LE COUPLE TRAQUÉ

D'ANNE et PAUL DUPRE

LE COUPLE TRAQUÉ : un homme et une femme se rencontrent dans les ténèbres. La femme poursuivie, fuyait... QUI ? L'homme vêtu de bure, s'évadait... D'OU ?

ILS UNISSENT LEUR SORT... TOUT EN CONTINUANT A ÊTRE DES INCONNUS L'UN POUR L'AUTRE

CAR... ELLE A PEUR DE LUI

CAR... IL SE MEFIE D'ELLE

Vous connaîtrez leurs étonnantes aventures en lisant :

LE COUPLE TRAQUÉ

dans le NUMÉRO SPÉCIAL DE NOËL de Confidences

Vous y trouverez aussi : de PASSIONNANTES HISTOIRES VRAIES :

● UN HOMME CHASTE : Peut-on vaincre ses instincts ?
● RÉSURRECTION AU SEUIL DE LA MORT : Que feriez-vous si vous appreniez que vous n'avez plus que quelques mois à vivre ?
● LE SECRET DE JULIETTE DAVOURIE : Il s'était aperçu trop tard qu'il l'aimait !
● MAUVAISE GRAINE : Accablé par le sort, pouvait-il encore aimer ?
● UN GRAND CHIEN ET UN PETIT GARÇON : Qu'il est difficile de pénétrer au fond du cœur d'un enfant !

● Et un autre grand roman inédit : SANS ADIEU, MON AMOUR, d'Edna Lee : Jennifer, une jeune orpheline, recueillie par des parents, lancée dans une vie de luxe, découvre, peu à peu, que son oncle est amoureux d'elle et que sa tante, la belle Eva, est un monstre. lisez la suite dans "CONFIDENCES"

● Des jeux qui vous intrigueront... ● Des tests qui vous instruiront
● Un grand article révélateur "Vous êtes tous graphologues", etc... etc...

ACHETEZ vite ce NUMÉRO SPÉCIAL de Confidences

40 PAGES ILLUSTRÉES EN COULEURS POUR 30 FRANCS ★ EN VENTE PARTOUT

ACHAT BRILLANTS au maximum 27 TOUS BIJOUX, PIECES ARGENT bd Italiens Société Hor. Suisse

Le C MARIVAUX le plus importante organisation d'Achat au comptant de BRILLANTS Plat. argent cours du jour 13, R MARIVAUX, 7e et Angle 13 Bd Italiens Asc.

BIJOUX

Le 7 décembre 1949, « Paris-presse-l'intransigeant » a été tiré à 351.600 ex.

Ste NATIONALE DES ENTREPRISES DE PRESSE

IMPRIM. RICHELIEU 101 r. Richelieu, Paris 2e

Le gérant délégué directeur de la publication : Henri MASSOT.

1 2 3 4 5 6 A B C D 6. Paris-presse-l'intran (e)

La Vingt-cinquième Heure...

roman de C. Virgil GHEORGHIU
(traduit du roumain par Monique SAINT-COME)

Résumé des chapitres précédents

Les deux héros principaux de La Vingt-cinquième Heure *se sont, une fois la guerre terminée retrouvés dans un camp qui pour n'être du modèle nazi n'en est pas moins... un camp. Tous deux y ont été placés par les Américains. Iohann Moritz, parce qu'il a servi malgré lui dans les SS et est donc un ennemi ; Traian Koruga sans d'autre justification que son appartenance à un pays qui a lutté contre les Alliés... Finalement, Traian a retrouvé son père, Alexandre Koruga, interné lui aussi. Celui-ci n'a pas tardé à tomber gravement malade.*

52. – Une bougie dans une boîte à conserve...

TRAIAN serra les mains de son père. Elles étaient froides, mais le prêtre souriait.

— J'ai fait deux grands rêves ici-bas, dit le prêtre : être prêtre en Amérique et, après ma mort, être enterré dans le cimetière de Fântâna. Tu le connais, Traian ? C'est un cimetière sans murs, sans barrières — couvert de fleurs et d'herbes sauvages.

» Ce cimetière ressemble à une prairie. C'est là que j'aurais le mieux aimé me trouver, pour bien contempler mon voyage dans l'éternité. Ces deux désirs ont été réalisés, mais d'une drôle de façon. Je ne suis jamais allé en Amérique, mais l'Amérique est venue vers moi. Je vais mourir dans cette prison sur laquelle flotte la bannière étoilée des Etats-Unis.

» Je ne serai pas non plus enterré dans le cimetière de Fântâna. Mais le cimetière de Fântâna est devenu plus grand que Fântâna, il a envahi toute l'Europe.

» Fântâna, et la Roumanie, et toute l'Europe ne sont plus, aujourd'hui, qu'une grande tache noire sur la carte du monde. Comme une tache d'encre. Tout le continent est silencieux et sans joie. Les joies l'ont quitté comme elles ont quitté le cimetière de Fântâna. Et, bientôt, la terre sera recouverte de fleurs et d'herbes sauvages, comme l'est notre cimetière. Qu'importe l'endroit de notre continent où l'on m'enterrera. Je me sentirai partout comme dans le cimetière sans barrières de notre petit village.

— Pourquoi me dire tout cela ? demanda Traian. Vous feriez mieux de vous reposer.

— Tu as raison, dit le prêtre Koruga. Mais je voudrais te dire encore quelque chose. Sache, Traian, que « la vie n'a jamais de but objectif, à moins qu'on ne désigne ainsi la mort : tout but réel et véritable est subjectif ».

» La Société technique occidentale veut offrir à la vie un but objectif. C'est le meilleur moyen de l'anéantir. Ils ont réduit la vie à une statistique. Mais : « toute statistique laisse échapper le cas unique en son genre, et plus l'humanité évolue, plus ce sera, précisément, l'unicité de chaque individu et de chaque cas particulier qui comptera. »

» La Société technique progresse exactement dans le sens inverse : elle généralise tout. « C'est à force de généraliser et de chercher, ou de placer toutes les valeurs dans ce qui est général, que l'humanité occidentale a perdu tout sens pour les valeurs de l'unique et, partant, de l'existence individuelle. D'où l'immense danger du collectivisme, qu'on le comprenne à la russe ou à l'américaine », a dit le comte H. de Keyserling.

» Et c'est à cause de cela même que nous pouvons avoir la certitude que cette société s'écroulera. Tu en parlais, d'ailleurs, toi-même, certain soir, à Fântâna. La Société de la civilisation technique est devenue incompatible avec la vie de l'individu. Elle étouffe l'homme. Et les hommes meurent de la même mort que les lapins blancs de ton roman. Nous mourrons tous asphyxiés par l'atmosphère toxique de cette Société où ne peuvent se mouvoir que les esclaves techniques, les machines et les citoyens, exactement comme tu voulais le raconter dans ton livre. Les hommes pèchent ainsi gravement et sont coupables envers Dieu.

» De toute notre force, nous agissons contre notre propre bien et, surtout, contre Dieu. C'est le dernier degré de déchéance jamais atteint par une société humaine. Et cette société périra comme ont péri, jusqu'à présent, tant et tant de sociétés au cours de l'histoire, et avant même que l'histoire commence.

» Les hommes essayent de sauver cette société par un ordre logique, alors que c'est cet ordre même qui la tue.

» Voilà le crime de la Société technique occidentale. Elle tue l'homme vivant — le sacrifiant à la théorie, à l'abstraction, au plan. C'est là la forme moderne du sacrifice humain. Le bûcher et les autodafés ont été remplacés par le bureau et la statistique — les deux mythes sociaux actuels dans les flammes desquels est consommé le sacrifice humain.

» La vie humaine n'a de sens que prise et vécue dans son ensemble. Et, pour pénétrer le sens ultime de la vie, il faut employer les mêmes outils dont nous nous servons pour comprendre l'art et

Les personnages de ce chapitre

IOHANN MORITZ : paysan pauvre du village roumain de Fântâna qui, de captivité en captivité, a finalement échoué en Allemagne, où il a été, malgré lui, enrôlé parmi les SS ; vers la fin de la guerre, il s'est enfui avec les prisonniers français dont il avait la garde et a rejoint avec eux les lignes américaines.

TRAIAN KORUGA : écrivain qui, avec sa femme, Eleonora West, qui est israélite, a réussi à fuir les persécutions raciales de son pays en acceptant de diriger l'Institut roumain de Rapsue. Vers la fin de la guerre, le couple a réussi à rejoindre les lignes américaines.

ALEXANDRE KORUGA : père du précédent, prêtre orthodoxe de Fântâna : laissé pour mort par les communistes de son village, il a été recueilli par une arrière-garde allemande.

la religion : les outils de la création artistique, les outils de toute création. Dans la découverte de ce sens ultime de la vie, la raison n'a qu'un rôle secondaire. Les mathématiques, la statistique et la logique ont le même effet, pour la compréhension et l'organisation de la vie humaine, que pour celle d'un concert de Beethoven ou de Mozart.

» Mais la Société technique occidentale s'entête à arriver à la compréhension de Beethoven et de Raphaël par des calculs mathématiques. Elle s'entête à comprendre la vie humaine et à l'améliorer par les statistiques.

» Cette tentative est également absurde et dramatique.

» Avec ce système, l'homme peut atteindre, dans le meilleur des cas, l'apogée de la perfection sociale. Mais cela ne lui est d'aucun secours. La vie même de l'homme cessera d'exister du moment où elle sera réduite au social, à l'automatique, aux lois de la machine. Ces lois ne pourront jamais donner un sens à la vie humaine. Et si on enlève à la vie son sens — l'unique sens qu'elle possède et qui est totalement gratuit et dépasse la logique — alors, la vie même, finit par disparaître. Le sens de la vie est absolument individuel et intime.

» La Société contemporaine a rejeté depuis longtemps déjà ces vérités et elle se dirige à une vitesse vertigineuse, avec la force du désespoir, vers d'autres chemins. Et c'est pourquoi les flots du Rhin, du Danube et de la Volga roulent en ce moment des larmes d'esclaves. Ces mêmes larmes empliront le lit de tous les fleuves de l'Europe et de tous les fleuves de la terre, jusqu'à ce que les mers et les océans débordent de toute l'amertume des hommes esclaves de la Technique, de l'Etat, de la Bureaucratie, du Capital.

» A la fin, Dieu prendra pitié de l'homme — comme il l'a déjà fait maintes fois. Ensuite, telle l'arche de Noé sur les flots — les quelques hommes demeurés vraiment hommes — flotteront par-dessus les remous de ce grand désastre collectif. Et c'est grâce à eux que la race humaine sera sauvée, comme elle l'a déjà été à plusieurs reprises au cours de l'histoire.

» Mais le salut ne viendra que pour les hommes qui sont vraiment des hommes, c'est-à-dire des individus. Cette fois-ci, ce ne seront pas les catégories qui seront sauvées.

» Aucune église, aucune nation, aucun Etat et aucun continent ne pourra sauver ses membres en masse ou par catégories. Seuls les hommes pris individuellement, sans tenir compte de leur religion, de leur race ou des catégories sociales ou politiques auxquelles ils appartiennent pourront être sauvés. Et c'est pourquoi l'homme ne doit jamais être jugé d'après la catégorie à laquelle il appartient.

» La catégorie est l'aberration la plus barbare et la plus diabolique qu'ait jamais enfanté le cerveau de l'homme. Il ne faut pas oublier que notre ennemi est, lui aussi, un homme et non une catégorie. »

Traian comprit que c'était la fin et s'agenouilla au pied du lit. Puis demanda d'une voix craintive :

— Père, pourquoi m'expliquer à présent tout cela ? Peut-être feriez-vous mieux de vous reposer.

— C'est ce que je vais faire. Je vais me reposer. Mais, avant le repos, je dois te dire ces choses-là. Tu les connais et tu les sens comme moi. Chaque homme les sent et les connaît. Iohann Moritz les sent, lui aussi. Mais cela m'a fait du bien de les répéter. Je n'aurais pas pu me reposer si je ne les avais pas dites auparavant.

— Votre main est froide, père.

— Je le sais, Traian. C'est peut-être à cause d'un étrange état d'inquiétude que je n'arrive pas à surmonter. Une inquiétude plus puissante que la chair.

— Je ne comprends pas, père, dit Traian. Que voulez-vous dire ? Vous sentez-vous mal ?

— Non, dit le prêtre.

Les lèvres du prêtre Koruga se crispèrent en un rictus de douleur — comme si tout son corps venait d'être traversé par un éclair. Traian se pencha sur lui. Le visage du prêtre s'illumina tout à coup d'un sourire chaud, plein d'amour. Un projecteur venait de s'allumer, quelque part derrière le front.

Traian comprit que c'était la fin et s'agenouilla au pied du lit. Puis il se mit à sangloter.

Iohann Moritz se leva et demanda :

— Dois-je appeler le docteur ?

Traian ne répondit pas. Il continuait à serrer les mains de son père entre les siennes et il pleurait avec un désespoir qu'il ne lui avait jamais été donné de connaître.

Iohann Moritz comprit, lui aussi. Il se découvrit, s'agenouilla à côté de Traian et se signa.

Quelques instants après, Iohann Moritz se mit debout. Les prisonniers s'étaient rassemblés tout autour. Ils étaient venus des tentes voisines. De toutes les tentes.

Iohann Moritz se fraya un chemin à travers la foule de prisonniers qui s'étaient découverts et demeuraient debout et silencieux. Il revint bientôt après et mit près de la tête du mort une bougie faite avec la paraffine ramassée sur le carton des boîtes de chocolat. Il alluma la bougie et la mit près de la tête du prêtre Koruga, dans une boîte à conserve vide en guise de bougeoir. *(A suivre.)*

LA BATAILLE DU CANCER par Jean BALENSI

UNE TUMEUR PRISE A TEMPS EST PRESQUE TOUJOURS CURABLE

La médecine réclame des antennes de dépistage sur tout le territoire

X^e ARTICLE
(Voir « Paris-presse-l'intransigeant » à partir du 29 nov.)

L'ETUDE de maladies comme le diabète, l'hypertension, l'anémie pernicieuse, pour n'en citer que quelques-unes, n'a jamais été poussée aussi loin que celle du cancer, et n'a rien révélé des causes profondes de leurs origines.

N'empêche qu'on les traite aujourd'hui couramment.

C'est dire qu'on peut guérir une tumeur maligne avant d'avoir percé le secret de sa naissance.

Les techniques du traitement n'ont même jamais cessé de progresser.

Mais, sous leur forme actuelle, elles ont sans doute atteint aujourd'hui leur maximum d'efficacité.

Elles ne peuvent pourtant prétendre obtenir un pourcentage de guérisons suffisant, parce qu'elles s'attaquent aux effets du mal, et non à sa cause.

D'où l'intérêt supérieur de la recherche biologique qui, en progressant vers cette cause, suscitera sans doute l'éclosion de thérapeutiques nouvelles.

Mais nos techniques actuelles donneraient de bien meilleurs résultats si elles n'étaient trop souvent appliquées trop tard.

Un cancéreux — et c'est une certitude qu'on voudrait voir partout proclamée en lettres d'or — n'est pas un condamné à mort.

On peut le sauver, une fois sur deux au moins, *à condition de s'y prendre à temps.*

On guérit ainsi définitivement (à condition de les traiter *correctement*) :

- *les cancers de la peau dans 90 p. 100 des cas ;*
- *celui de la langue dans 40 à 45 pour cent des cas ;*
- *ceux de certains organes génitaux de la femme dans la même proportion ;*
- *les tumeurs du sein prises à leur début dans 80 pour cent des cas.*

Une femme se présente devant un spécialiste.

Elle vient de constater l'apparition, dans les tissus du sein, d'une grosseur suspecte.

C'est un nodule, gros comme une petite bille.

Le médecin palpe. La tumeur ne bouge pas librement. Elle semble retenue déjà par une ébauche d'adhérence.

La patiente avoue quarante ans. Un âge où la moyenne des cancers commence à monter sérieusement.

Elle est sûre que cette grosseur n'existait pas trois mois auparavant.

Elle n'a pas manifesté le moindre signe de douleur à l'auscultation.

C'est peut-être le plus symptomatique.

Les nerfs sont les derniers affectés par la compression que fait subir à leur entourage la prolifération des cellules cancéreuses.

Quand une tumeur devient douloureuse, ainsi, il est presque toujours trop tard pour intervenir utilement :

— Il faut opérer, décide le praticien.

Le chirurgien du centre anticancéreux, qui pratique l'incision, ne travaille qu'en équipe.

Il a, notamment, à ses côtés un histologiste, capable de reconnaître instantanément, à l'analyse, si un tissu est sain ou malade.

Il lui passe une lamelle détachée au bistouri de la tumeur.

Un examen au microscope, et le chirurgien prend son parti :

— Nous allons enlever non seulement le sein, mais aussi les ganglions de l'aisselle.

Dans 40 pour cent des cas, disent les statistiques françaises, dans 20 pour cent disent les américaines, il aura raison, puisque déjà ont commencé de pousser dans ces ganglions des métastases, des essaims, engendrés par le cancer originel.

Proportion insuffisante, disent encore les médecins des Etats-Unis, pour justifier la seconde partie de l'ablation.

— On n'est jamais assez prudent, répliquent les nôtres.

Et, de fait, ils sont seuls à délivrer définitivement huit sur dix des consultantes qui leur permettent un diagnostic aussi précoce.

Les conditions de l'intervention chirurgicale

Il ne s'agit là, évidemment, que du problème thérapeutique le plus simple que puisse poser le cancer.

Le rôle de la chirurgie se limite, d'ailleurs, à cette simplicité radicale.

Il suppose des conditions bien définies, mais malheureusement trop rarement réunies. A savoir que :

1. Les cellules cancéreuses n'ont encore formé qu'une tumeur, ou, à la rigueur, un **nombre restreint** de tumeurs.
2. Que cette, ou ces tumeurs, sont toutes accessibles.
3. Que leur ablation n'affecte pas une fonction essentielle.

On peut, par exemple, enlever l'un de ses reins à un malade.

Mais si le second devient, à son tour, cancéreux, le chirurgien ne peut plus rien pour lui.

Autrement dit, c'est encore de la précocité du diagnostic que dépend le succès de l'intervention.

Armes à double tranchant

Mais la chirurgie hors de combat, la médecine a d'autres armes.

La principale difficulté de leur emploi réside dans le caractère qui fait l'étrangeté du fléau.

Cellules malades et cellules saines, on l'a vu, se ressemblent dangereusement.

Pire : la seule différence qui les distingue représente un avantage pour les premières.

C'est cette extraordinaire vitalité qui perpétue indéfiniment leur croissance quand les autres n'en sont plus capables.

Ainsi, celles qu'il faut protéger sont les plus faibles, et c'est donc aux plus fortes qu'il faut livrer bataille.

Mais les unes et les autres sont, le plus souvent, étroitement mêlées.

PROCHAIN ARTICLE :

Rayons X et radium guérissent 90 % des cancers de la peau.

D'où le risque, en attaquant dans le tas, de tuer plus d'amis que d'ennemis.

On dispose, pour cette attaque, exactement des mêmes moyens qu'on a vu la maladie elle-même employer pour marquer son terrain.

En bref, tous les facteurs cancérigènes connus : substances chimiques, radiations sous toutes leurs formes, produits hormonaux et jusqu'aux cultures bactériologiques, sont, aussi, utilisables pour réduire une tumeur maligne.

Tout se passe, nous l'avons déjà montré, comme si l'action de ces agents était réversible en fonction de sa durée et de son intensité :

A faible dose et longtemps administrée, elle prédispose au mal un terrain sain.

A forte dose, et concentrée dans un délai court, elle peut arrêter la cancérisation, voire détruire la région cancérisée.

Ici encore, le succès dépend du moment de l'intervention.

Il y a, on l'a vu, des cas simples où le praticien le moins averti saura déceler la maladie à temps.

C'est celui, par exemple, de la plupart des tumeurs poussées sur des tissus épithéliaux, extérieurs, ou en communication directe avec l'extérieur.

Le mal se révèle alors par les hémorragies qu'il provoque.

Le diagnostic d'un cancer profond, par contre, exige des cliniciens une rare compétence.

On peut se trouver riche en chercheurs doués quand on en a une dizaine.

On est cruellement pauvre en ces cliniciens quand on n'en a que trois ou quatre fois plus.

C'est que la spécialisation de cancérologue rebute encore la plupart des étudiants en médecine.

On a déjà deviné qu'elle nourrissait plus que chichement son homme.

Le pourcentage encore trop faible des guérisons ne permet pas non plus de s'y tailler facilement une réputation.

Aux « mordus » eux-mêmes, qui méprisent ces considérations sordides, ne s'offre qu'une route hérissée d'obstacles rébarbatifs.

Aucun enseignement *synthétique* de l'ensemble de la matière n'est inscrit aux programmes de nos facultés.

La création de la première double chaire de cancérologie de France vient seulement d'être décidée, et ses titulaires désignés, les professeurs Oberling et Huguenin, respectivement directeurs scientifique et thérapeutique de l'Institut du Cancer de Villejuif, n'en ont pas encore pris possession.

Paris a aujourd'hui des générations de 800 à 1.000 étudiants en médecine.

Mais il dispose aussi d'une bonne trentaine d'hôpitaux.

Chacun peut ainsi facilement accueillir trente jeunes carabins pour leur année de stage.

Ses services se les partagent, de trois mois en trois mois, par spécialités.

Pour le cancer, deux établissements seulement : Villejuif et le groupe Institut du radium-hôpital Curie.

On n'imagine pas chacun d'eux encombré de centaines de stagiaires.

Nous n'avons d'ailleurs pas le monopole de cette difficulté de recrutement et de formation.

Les Américains eux-mêmes s'en plaignent et tiennent pour l'un des premiers ennemis à vaincre dans leur lutte contre le cancer : l'ignorance, encore trop répandue des médecins eux-mêmes, surtout à l'échelon du praticien de campagne.

Tous nos cancérologues sont, de même, unanimes à demander le développement, sur tout le territoire, d'un réseau d'antennes de dépistage, dont seuls peuvent se charger des médecins spécialement préparés à diagnostiquer la maladie dès ses premières manifestations.

Voir Paris-presse à partir du 29 novembre.

Effort de vulgarisation en Amérique

Pour aider leurs praticiens de médecine générale à compléter ou acquérir la connaissance indispensable pour dépister le cancer, les Américains ont entrepris un effort de vulgarisation considérable.

Les journaux spécialisés créés à cet effet, ne craignent même pas de présenter sous forme de jeux les notions qu'ils veulent diffuser.

L'un d'eux publie ainsi des QUIZ qui vous disent si vous êtes capable d'établir un bon diagnostic, dans le cas donné, si vous répondez correctement aux dix questions posées.

Le public entier suit passionnément ces publications, et leur tirage atteint aujourd'hui des chiffres considérables.

PAUL COLIN VEUT FORMER 150 AFFICHISTES PAR AN

Paul Colin, qui vient d'être promu au grade de commandeur de la Légion d'honneur, nourrit de grands projets. Après avoir organisé, l'an dernier, au pavillon de Marsan, une exposition des affiches qu'il a réalisées au cours de sa carrière, il se propose d'en ouvrir une autre, cet hiver, où ne figureront cette fois que ses toiles. Paul Colin va réaliser, en outre, un projet dont il rêve également depuis longtemps : construire boulevard de Courcelles un immeuble, bâti selon les conceptions les plus modernes et comportant un immense atelier dans lequel il pourra enseigner son art à 150 jeunes gens et jeunes filles. En effet, l'école qu'occupe actuellement l'artiste, boulevard Percire, et qu'il a fondée en 1927, se révèle trop petite d'année en année. Elle ne peut recevoir que 50 élèves, que l'on voit (ci-dessus) groupés autour du maître. Cette année, Paul Colin a dû, faute de place, en refuser une centaine venus des quatre points du monde

radio

Vous pourrez écouter jeudi...

PROGRAMME NATIONAL

MUSIQUE. — 19 h., Musiques oubliées; 20 h. 50, Orchestre national; 23 h. 10, Musique de chambre.

VARIETES. — 18 h., Emission éducative; 18 h. 30, Ici New-York; 22 h. 30, Entretiens avec André Gide; 22 h. 45, L'Art et la Vie.

PROGRAMME PARISIEN

VARIETES. — 19 h., Ainsi va le monde; 19 h. 30, Au clair de la lune; 20 h. 50, Ray Ventura et son orchestre; 22 h. 30, A vous de juger; 23 h., Les disques de la nuit.

THEATRE. — 20 h. 30, Pêcheurs d'Islande, drame de Pierre Loti.

PROGRAMME PARIS-INTER

MUSIQUE. — 19 h. 30, Orchestre de Nice; 22 h. 25, Jazz.

VARIETES. — 18 h. 15, Les concerts du jeudi; 20 h. 30, Mireille; 21 h. 37, 21 h., La chanson continue; 21 h. 43, Les grands boulevards; 23 h. 30, Chansons et fantaisies américaines; 0 h., Musique et chansons d'amour.

...et vendredi

PROGRAMME NATIONAL. — 8 h. 15, Heure de Culture française : civilisation occidentale; 9 h. 30, Musique d'Edouard Lalo; 12 h., Union française; 12 h. 30, Orchestre de Strasbourg; 13 h. 15, Forme et esprit de la musique; 13 h. 50, La voix d'Israël.

PROGRAMME PARISIEN. — 6 h. 46, Roger Vaysse vous réveille; 7 h. 30, Bonjour Amigos; 8 h. 30, La femme au foyer; 12 h., Bonheur du jour; 13 h., Premier service; 13 h. 20, Boris Sarbeck et son orchestre.

PROGRAMME PARIS-INTER. — 8 h. 30, Chansons et rythmes; 9 h. 18, Chansons le matin; 9 h. 45, Travaillez en musique; 10 h. 18, Les grands Musiciens; 11 h. 30, Orchestre de Strasbourg; 12 h. 20, Les collectionneurs de disques; 13 h., Télé Paris; 13 h. 20, Orchestre de Marseille; 14 h. 33, De l'opérette à l'opéra.

UN PLAISIR NOUVEAU A VOTRE PORTEE

Vous pouvez maintenant goûter les joies du cinéma sans quitter l'intimité de votre foyer. Réservé jusqu'à présent à l'exportation, le RADIO-CINEPHONE, appareil nouveau combinant les avantages du cinéma, du pick up et de la radio, est maintenant mis en vente sur le marché français. Pour le voir fonctionner, visitez l'exposition permanente du RADIOCINEPHONE, 11, rue Royale, tous les jours de 9 h. à 18 h., à partir du 10 décembre. Entrée gratuite.

CECILE SOREL FAIT SES DEBUTS... A LA RADIO

En lisant le dernier numéro de RADIO 49, jeudi 8 décembre :

Vous saurez **pourquoi** Cécile SOREL est sortie de sa retraite pour débuter à la radio. On la disait entrée dans les ordres. C'était dans les ondes qu'il fallait entendre. Simple erreur de transmission !

Pourquoi chaque soir Léo FERRET, la nouvelle révélation de la chanson chante pour les assassins.

Pourquoi Annette POIVRE et Raymond BUSSIERES, le couple comique n° 1 du cinéma français, ne se rencontrent chez eux que les jours de grève générale.

Pourquoi les Lillois attendent Paris-Inter à haut-parleur ouvert.

Vous apprendrez aussi **comment** Mat FAVALELLI a psychanalysé Dame Radio en lui posant une série de questions indiscrètes dont les réponses vous surprendront.

Comment Boris VIAN juge Sydney BECHET, le grand musicien de jazz.

Qui est Elfie MEYERHOFER, la nouvelle cantatrice viennoise. **Dans ce même numéro** : les toutes dernières révélations sur le match STOCK-MITRI.

Un passionnant roman de Peter CHEYNEY qui vous fera vivre intensément la suite des aventures de son nouveau héros Callaghan.

CINEMA et TELEVISION, deux pages abondamment illustrées, l'HUMOUR ET LA RADIO, L'HISTOIRE QUE RACONTE O'BRADY, s'ajoutent à cet éblouissant sommaire. Et comme toujours, vous trouverez dans RADIO 49 : les PROGRAMMES DETAILLES de toutes les stations radiophoniques mondiales.

LA TAXE SPÉCIALE D'USURE tuerait les transports routiers

CONNAIT-ON un produit contingenté, de première nécessité, vendu avec ticket dont le prix de vente ait augmenté de plus de 100 % en un an ? Le pain, le lait, l'huile, le beurre, le sucre ? Que non ! Ne cherchez pas. Il s'agit de l'essence.

Le 1er janvier 1948 le litre était taxé à 21 fr 25 ; le 3 janvier 1949 le consommateur prioritaire, c'est-à-dire par définition en ayant un besoin indispensable pour l'intérêt général, devait le payer 43 fr 20. Du simple au double, en doute mois. Voilà qui illustre curieusement la campagne de baisse et de compression des prix de revient entreprise dans le même temps par les pouvoirs publics. Cette « culbute » s'est effectuée, pas en une seule fois, bien sûr — cela aurait été trop criant — mais par étapes; le 8 janvier 1948, de 21 fr. 25 l'essence passe à 26 fr. 50 ; le 19 juillet, le litre est affiché à 32 francs; le 5 octobre, à 39 francs, et enfin le 3 janvier de cette année, à 43 francs 20.

Ces hausses successives correspondent, faut-il le remarquer, à des nécessités pressantes de la trésorerie.

Un « trou » de 20 milliards

En juin dernier, le ministre des Finances ayant encore besoin de quelque 20 milliards pour « boucher un trou » pensa tout naturellement les trouver avec l'essence... libre à 63 fr. 20 !

La Fédération nationale des clubs automobiles de France, l'Union routière de France et tant d'autres groupements clairvoyants soulignèrent que les usagers seraient dans l'impossibilité d'assumer cette charge fiscale exorbitante de 46 francs par litre. On passa outre, mais ce fut le retentissant fiasco que l'on connaît du secteur libre de l'essence.

« Qu'à cela ne tienne, répliqua le fisc, vexé et têtu, nous allons trouver un autre moyen de faire payer les contribuables que sont les automobilistes... »

Et c'est ainsi qu'on « lança » la nouvelle cascade des prix du carburant et surtout l'idée d'une taxe spéciale... d'usure (sans jeu de mots) ou d'encombrement de la route par les poids lourds.

Nous n'entrerons pas dans les détails techniques sur les difficultés de déterminer la proportion exacte d'usure routière résultant du poids, de la suspension, de l'accélération, de la vitesse, du freinage des véhicules, nous nous bornerons seulement aujourd'hui à dire sans fard que le prétexte invoqué pour tenter de justifier cet impôt inique est pour le moins fallacieux.

CE QU'ILS EN PENSENT

M. Georges GALLIENNE

(Délégué général de l'Union Routière de France).

- Elle serait très nocive pour l'industrie automobile

LA taxe au poids, nouvelle forme de la taxe et la possession pourtant solennellement rejetée jadis, est l'une des taxes les plus nocives pour l'industrie automobile. Appliquée avec la mauvaise coordination de 1934, elle a eu, de 1933 à 1938, des résultats désastreux :

1° Variation de la production des véhicules industriels.

Année	France	Allemagne
1933	32.300	16.600
1934	27.300	32.900
1935	23.500	51.300
1936	24.800	72.600
1937	25.100	89.200
1938	25.000	90.200

Soit, en bref une diminution de 23 % en France et une augmentation de 445 % en Allemagne.

2° Vieillissement du parc des véhicules industriels et donc amoindrissement du potentiel économique et militaire de la France.

	France	Allemagne
Parc civil total (1938)	451.000	458.000
dont véhicules de — de 5 ans	118.090	243.000
soit	26 %	55 %

du parc total.

M. Georges LITALIEN

(Président de la Fédération Nat. des Transport. rout.)

- Son application augmenterait le prix des transports de 16 à 20 pour cent

CES taxes faussent complètement l'esprit de la nouvelle coordination à propos de laquelle nous avons déjà fait un certain nombre de réserves très sérieuses. Elles constituent pratiquement en elles-mêmes tout un régime de coordination fiscale qui ne tient aucune compte des études techniques faites par le Conseil supérieur des transports. Cette coordination pourrait se traduire par la suppression totale du transport routier. En effet, l'application de ces taxes conduirait à un relèvement des prix de revient du transport routier de l'ordre de 16 à 20 %.

Le projet prévoit trois taxes :

1° Un droit de timbre sur les contrats de transport ;

2° Un droit proportionnel d'enregistrement sur les autorisations d'exploitation ;

3° Une taxe au poids.

Voici quelle serait l'application de cette taxe à quelques types de véhicules :

Charge utile	Poids total	Taxe fr.
3.500	6.100	24.400
4.000	8.000	56.000
5.000	9.800	83.300
5.000	10.700	107.000
6.000	10.700	107.000
7.000	13.140	190.500
10.000	19.000	332.500
12 à 15.000	26.000	455.000
15.000	33.000	577.500

L'HISTOIRE QUE L'ON RACONTE

UNE puissante Packard rentre au garage. Elle est dans un état épouvantable. Les ailes n'ont plus de forme, les phares sont brisés, les portières défoncées.

— Que vous est-il arrivé ? demande le gardien au chauffeur.

— Une Simca 6 qui m'a embouti.

— Une Simca 6, bigre ! mais combien de fois ?

LE PRIX DES MOTOCYCLETTES MOTEURS AUXILIAIRES ET SCOOTERS

DANS son numéro de décembre, *l'Action Automobile* publie une étude illustrée de nombreux dessins techniques sur le Salon de la Moto et les listes complètes avec caractéristiques, prix et adresses des constructeurs, des motos, vélomoteurs, cyclomoteurs, moteurs auxiliaires et scooters français. On y trouve également une documentation pratique sur les sports d'hiver, la visite du Maroc, d'utiles conseils pour les temps froids et les actualités du mois.

Dans les kiosques ou contre 30 fr. en timbres. L'*Action Automobile*, 65, av. d'Iéna, Paris (16e).

mots croisés

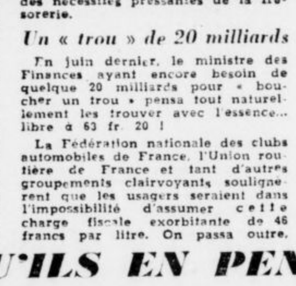

PROBLEME N° 1.242

HOR. — 1. Le luth du mauvais rimeur. — 2. Un petit dieu le symbolise. Ne pas reconnaître. — 3. Injustes. — 4. Il aimait un peu trop le bon vin. Nombre de jours. — 5. Département. — 6. Poème. Anagramme de col. En éplant : arme. — 7. Règles. Chef-lieu. — 8. N'a plus cours depuis longtemps. Porteur de grâce. — 9. Surveillance. Frapper. — 10. Enfonies.

VER. — I. Partie du corps. Gazhumain. — II. Sale. Seul. — III. Capitale. Crochets. — IV. Parcourue des yeux. Soupçonné. — V. Hésitant. — VI. Vomitif. En effet. — VII. Lac. Article arabe. — VIII. Elle est de la famille. Fondateur d'une congrégation. — IX. Cardinal. Oiseau. — X. Conjonction. Perspectives agréables.

Solution du problème 1.241

HOR. — I. Facultés. — 2. Rompi-nera. — 3. Irma. — 4. Ilée. Ale. — 5. Ess. Acacia. — 6. Ut. Tréfan. — 7. Screin. — 8. Les Ardu. — 9. Couturier. — 10. Rombo. Etre.

VER. — I. Erlleuse. — II. Aoriste. Co. — III. Cumes. Riom. — IV. Upas. Tenue. — V. Li. Aristo. — VI. Tiencen. — VII. Et. A. T. (athée). Are. — VIII. Séracé. Rit. — IX. Llarder. — X. Cadeau. Ure.

335.486 visiteurs au Salon de Londres

ALORS que les organisateurs du Salon de Londres avaient enregistré l'an dernier 562 000 visiteurs, il annoncent pour 1949 335 486.

Ce qui n'empêche pas les Anglais d'être satisfaits : les affaires favorisées par la dévaluation de la livre ont été satisfaisantes.

L'auteur du *Grand Cirque* Pierre CLOSTERMANN va participer, avec Alin au rallye de Monte-Carlo

Pierre Clostermann, l'aviateur français le plus décoré, le héros aux 33 victoires, le romancier moderne le plus lu, celui duquel Georges Peclet a tiré du « Grand Cirque » un film saisissant de vérité, désire remporter une nouvelle victoire...

Non plus crispé à son manche à balai, dans l'habitacle de son Tempest, galvanisant son squadron par son audace exemplaire qui fit de lui le meilleur chasseur d'avions ennemis, mais à l'intérieur d'une confortable et rapide voiture.

Pierre Clostermann participera à la fin du mois de janvier, au rallye de Monte-Carlo — véritable championnat du monde de tourisme — et c'est de Lebonne qu'il s'élancera en valant de sa « Vedette » avec, pour compagnon de route, le doux A. Alin, l'un de mécaniciens préférés du regretté Jean-Pierre Wimille.

Pierre Clostermann, pourtant, ne se fait pas d'illusions. Il sait que les meilleurs spécialistes seront au départ et que ses chances sont, malgré tout, réduites dans la proportion de 307 contre une !

Georges FRAICHARD.

UN EMPRUNT DE 309 MILLIONS

Rien que pour les routes départementales, les Conseils généraux durent faire des emprunts pour reconstituer le réseau. Ainsi, le Conseil général du Nord, qui vient de voter un emprunt de 309 millions, « destiné » à financer le programme de remise en état du réseau routier. Ce même Conseil général a décidé de consacrer, l'an prochain, 22 p. 100 de son budget total, soit 1 milliard 400 millions à la reconstruction et à la remise en état des routes départementales.

Si bien que l'ingénieur en chef des Ponts et Chaussées disposera de 750 millions pour l'entretien des 3.500 kilomètres de routes départementales, alors que l'Etat, en 1949, n'a versé que 218 millions pour l'entretien des 1.500 kilomètres de routes nationales du département du Nord.

LOTERIE NATIONALE

Tirage de le 39e tranche 1949

Dernier chiffre	Numéros gagnants	Série A	Série B
	22	2.000	4.000
	4.311	20.000	40.000
1	6.011	20.000	40.000
	8.441	30.000	60.000
	17.521	600.000	400.000
	034.581	1.000.000	500.000
	051.451	1.000.000	500.000
	098.131	2.000.000	700.000
	8.262	50.000	80.000
2	63.722	300.000	200.000
	78.462	500.000	360.000
	226.812	2.000.000	700.000
	33	1.500	3.000
3	6.855	20.000	40.000
	255.245	1.200.000	600.000
	266.525	4.000.000	1.000.000
	6.671	30.000	60.000
4	2.721	30.000	60.000
	35.684	300.000	200.000
	67.804	300.000	200.000
	098.254	1.200.000	600.000
5	5	1.000	1.000
	225	3.000	6.000
	66	2.500	5.000
6	836	6.000	12.000
	966	7.000	14.000
	97.746	500.000	300.000
	240.996	1.000.000	500.000
	039.616	15.000.000	8.000.000
7	198.667	1.000.000	500.000
	8	1.000	1.000
	6.658	40.000	70.000
8	3.278	40.000	70.000
	20.388	100.000	100.000
	237.128	1.000.000	500.000
	009.332	6.000.000	3.000.000
	169	4.000	8.000
	200	5.000	10.000
9	40.618	100.000	100.000
	58.519	500.000	300.000
	098.029	1.200.000	600.000
	284.373	7.000.000	1.200.000
	4.270	40.000	70.000
0	32.280	100.000	100.000
	031.310	1.200.000	600.000

4

MARIE GALANTE

LE ROMAN DE « MARIE DES ISLES »

par Robert GAILLARD

MARIE DU PARQUET brigue la succession de son mari. Son plus dangereux rival est le major Merry Rools. Pour déjouer les plans du major, le chevalier écossais, Reginald du Maubray a conseillé à Marie de donner satisfaction à l'opinion publique en s'attaquant aux flibustiers dont le chef Le Fort était cependant un ami de du Parquet. Marie s'est laissée convaincre à regret. Mais le major a deviné la manœuvre. Au cours d'une entrevue secrète avec le colon de Plainville, il lui explique son plan : laisser Marie s'enferrer, l'aider à faire disparaître les flibustiers et, le moment venu, crier à la trahison en déclarant que Marie, poussée par l'Ecossais, a fait le jeu des Anglais en privant l'île de ses meilleurs défenseurs. La nuit précédant la réunion du Conseil, il a rendu visite à Marie, à la fois pour lui renouveler ses déclarations d'amour et pour tenter de la mettre dans son jeu politique.

10. - *Préparatifs avant le Conseil...*

LA première pensée de Marie, à son réveil, fut pour Merry Rools. Dieu ! Qu'il fallait qu'elle fût fatiguée pour avoir dormi d'un sommeil aussi lourd ! En effet, la visite nocturne du major, les ultimes menaces, sous forme de prédictions, qu'il avait prononcées en partant, tout cela c'était plus qu'il n'en fallait, en temps ordinaire, pour provoquer chez la veuve une insomnie implacable.

Elle ouvrit ses fenêtres, et le soleil entra à flots dans sa chambre. Les nègres étaient déjà sur la route, certains même arrivés dans la plantation de cannes qu'elle apercevait au loin, entourée d'un rideau de bananiers, bornée de toutes parts par des fleurs multicolores, des zinnias, des laqueus-maqueques et des balisiers.

Elle songea au petit Jacques qu'il faudrait habiller de vêtements de deuil pour le présenter au Conseil Souverain et elle se dit : « Pourvu que ses vêtements soient prêts! »

Elle avait demandé à Louise d'y travailler au besoin toute la nuit. Mais Louise elle-même, depuis la veille, paraissait si fatiguée.

Elle quitta la fenêtre pour aller se préparer.

Elle était la proie d'une angoisse aussi indéfinie qu'inexplicable.

Elle avait l'impression que, pour la première fois, elle voyait les choses telles qu'elles étaient et si la veille elle avait été sûre de son bon droit, convaincue que les notables et les honnêtes gens qui constituaient le Conseil ne pourraient pas faire autrement que de la confirmer dans les fonctions du général, il était après tout possible que des manœuvres de dernière heure eussent eu lieu à son insu dans le courant de la nuit. La visite de Merry Rools n'en n'était-elle pas une ? Que dissimulait-elle ? Que préparait-elle ?

Et elle s'en voulait, à présent, d'avoir traité aussi durement le major. Elle s'en était fait un ennemi. Un ennemi d'importance : le président même du Conseil ! L'homme qui dirigerait les débats ! Ah ! comme elle avait manqué d'habileté en le rabrouant, en enlevant jusqu'à la dernière parcelle d'espoir à son cœur qui ne demandait qu'à croire !

Elle fit appel à toute sa volonté, à tout son courage, en se disant que Dieu ne pouvait pas l'abandonner, car ce n'était pas pour elle qu'elle réclamait quelque chose, mais pour son fils. C'était cela, d'ailleurs, qu'elle devrait dire au Conseil...

Elle rangea devant elle son peigne, ses fards et s'examina un long moment dans son miroir. Malgré ses traits tirés, sa pâleur accrue, elle se trouva fort belle. Elle n'ignorait pas que c'était toujours un atout sérieux que la beauté, la sienne surtout cette beauté mûrie dans l'enrichissement de la chair, dans toute l'ardeur de sa sève, de sa quarantaine, cet âge où le sang, un moment, retrouve une exubérance juvénile et l'atout sans doute le plus important aux yeux d'une assemblée d'hommes dont la plupart bien souvent l'avaient enveloppée de regards pour le moins admiratifs.

La maison s'éveillait. Elle n'avait plus de temps à perdre...

Ce n'était que le major...

La réception du Conseil Souverain, au château de la Montagne, nécessitait un véritable déménagement des pièces. La réunion aurait lieu dans le grand salon donnant de plain-pied sur la terrasse. C'était l'endroit le plus vaste et, à la fois, le plus frais. On pouvait y aménager non seulement des tables, mais encore un grand nombre de sièges, bien qu'il restât entendu que beaucoup de notables n'appartenant pas au Conseil, mais assistant aux débats, pourraient se tenir debout.

Le chevalier de Maubray, en vrai maître de maison, sans avoir demandé l'avis de Marie ou de quiconque, s'occupait de cette installation. Pour ce faire, il avait débauché Quinqua, le nègre herculéen, Céphyse et Clématite. Il distribuait des ordres, faisait défaire ce qu'il avait fait faire un instant plus tôt, revenait sur une idée, mais ne perdait de vue à aucun moment que Marie devrait se présenter dans les meilleurs conditions pour elle.

Une chose avait beaucoup frappé l'Ecossais, la veille : c'était la dignité majestueuse de Marie parlant du haut de l'escalier et interpellant Merry Rools, Painville et Baillardel. Il était évident qu'il y avait eu quelque chose de théâtral, non seulement dans l'attitude de la veuve, mais encore dans sa position sur le degré élevé. Il se disait que Marie devrait se présenter au Conseil au pied de cet escalier, les membres de l'Assemblée se tenant face à elle, dans le fond du salon, assis devant des tables disposées en demi-cercle. Rools et les autres ne manqueraient pas d'évoquer sa brusque apparition de la veille. L'impression n'en serait que plus vive.

Quand il eut fini, de Maubray rendit visite à Louise de Francillon.

Celle-ci achevait de vêtir le jeune orphelin. Il paraissait bien mélancolique dans ses vêtements sombres hâtivement préparés pour la cérémonie; mais l'enfant ne semblait pas encore avoir pris conscience des réalités, car il se faisait un jeu de ce qui se préparait. Reginald lui fit une courte leçon, assez sévère, lui enjoignant de se montrer réservé en tout, de ne pas prononcer une seule parole sans y avoir été invité par un membre du Conseil ou sa mère; de toute façon, de ne répondre que le plus brièvement possible. Après quoi, il envoya le bambin dans sa chambre et se tourna vers Louise.

Un sourire flottait sur ses lèvres :

— Eh bien ? fit-il, j'espère que tout ira bien, n'est-ce pas ?... Vous êtes fatiguée, mon amie ! Allons, vous aurez bien mérité le repos que vous pourrez prendre ensuite.

Elle ne partageait pas sa gaîté. Elle le contemplait avec des regards à la fois remplis d'amour et de reproches.

— Reginald, vous saviez que je ne dormais pas, cette nuit, fit-elle d'une voix douce. Je devais travailler à ces vêtements et vous n'êtes même pas venu me voir...

— Oh! j'avais beaucoup de choses à faire, moi-même... Croyez-vous qu'on affronte un Conseil comme celui-ci sans préparer ce qu'on va dire ?

— Je pense que non... Pourtant, une visite de quelques instants !... J'ai cru un moment que vous alliez venir, quand j'ai entendu ce bruit, la porte du dehors qu'on ouvrait...

— Cette nuit ? demanda-t-il en dissimulant sa surprise. La porte du dehors ? La grille d'entrée, voulez-vous dire ?

Elle acquiesça d'un signe de tête et ajouta :

— J'ai prêté l'oreille. Je souhaitais tant que ce fût vous... Et puis, j'ai été déçue, ce n'était que le major Merry Rools...

Chaque chose en son temps

Cette fois, l'étonnement de Maubray fut si fort, qu'il perdit toute réserve :

— Sapristi ! s'écria-t-il. Merry Rools, dites-vous, est venu ici, cette nuit ? Comment se fait-il que je n'aie rien entendu ! Et que venait-il faire ?

— Il a demandé ma cousine. C'est Desmaretz, qui n'était pas couché, qui lui a ouvert.

Reginald fit quelques pas dans la pièce en songeant. Il revint vers Louise :

— Et Marie donc, l'a reçu. Où cela ? Que se sont-ils dit ?

— Il l'a attendue dans le salon. Marie était si fatiguée qu'elle ne voulait pas descendre : finalement, Desmaretz a obtenu gain de cause et elle a rejoint le major au salon... Après, je ne sais pas ce qui s'est passé, car j'étais tellement déçue que ce ne fût pas vous...

— Mais voyons, reprit-il avec insistance, cet entretien a-t-il duré longtemps ?

— Je ne sais pas... J'ai cru, à un moment donné qu'ils se disputaient. J'ai entendu des éclats de voix sans arriver à comprendre ce qu'ils se disaient. Ensuite, ils ont parlé plus doucement...

Elle s'approcha de lui et lui dédia un sourire. Elle ne demandait qu'à changer de sujet de conversation pour en prendre un autre, qui lui tenait plus à cœur. Elle ouvrit ses bras au chevalier en disant :

— Ce n'est pas gentil de m'avoir abandonnée... Vous savez bien, Reginald, que je ne vis que pour vous, que je n'existe que par vous et que si nous devions maintenant être séparés, je mourrais...

Elle l'importunait. Pour Maubray, chaque chose devait être faite en son temps. Louise aurait dû le comprendre. Ce qu'elle venait de lui dire, le replongeait dans la politique, la diplomatie, le travail enfin. Foin de l'amour en ce moment !

— Etes-vous sûre de ne pas vous être trompée ? demanda-t-il. Ne rêviez-vous pas, Louise ?... Vraiment, je ne vois pas, non, je ne vois pas les raisons que pouvait avoir le major de revenir ici cette nuit.

— Comme ce major vous inquiète ! Vous ne pensez même plus à moi...

Elle se jeta à son cou et l'embrassa. Sans la repousser, il questionna encore :

— Et c'est Desmaretz, dites-vous, qui l'a fait entrer ? Que diable pouvait donc faire Desmaretz, à cette heure ?... Car il était tard certainement, pour que je n'entende rien... Au moins onze heures, oui, que diable pouvait-il faire, dehors ?

L'attitude de ce domestique le troublait de plus en plus. Il se demandait, à présent, s'il n'était pas un espion à la solde de Merry Rools. Cela pouvait être très grave !

— Embrassez-moi donc ! supplia Louise. Reginald, comme vous êtes froid, aujourd'hui ! Ne m'aimez-vous plus ? Si j'avais su, je ne vous aurais rien dit au sujet de Merry Rools.

— Vous auriez eu bien tort !

— Que peut contre nous le major ? Il n'est plus question de me le faire épouser, que je sache !...

Il l'enveloppa d'un regard rempli de commisération. Comme la plupart des amoureux candides, elle rapportait tout à son propre amour, elle ne voyait tout qu'à travers lui. Comme s'il n'y avait pas eu quelque chose de plus important, de plus urgent !

N'empêche qu'il était peut-être bon d'utiliser cette innocence. Il résolut de ne pas la détromper :

— Merry Rools est peut-être jaloux, justement, jaloux de moi !... Vous comprenez ? Je voudrais bien savoir ce qu'il a pu dire à Marie ! Ah ! Louise, je vous avais prévenue que nous serions en butte à toutes sortes de manœuvres et de calomnies !

Il la vit pâlir.

— Louise, reprit-il, je vais voir Marie et je saurai ce qui s'est passé... Quant à vous, je vous prie, ne lui parlez de rien ! Laissez-moi faire...

Il l'a prit dans ses bras, l'embrassa avec tendresse. Puis, il se dégagea pour dire :

— A plus tard, je vais voir Marie...

(A suivre.)

(Copyright 1949 by éditions André Martel and J. Birpé. Tous droits même partiels reservés.)

Les personnages de ce chapitre

MERRY ROOLS : major qui, naguère, a essayé de séduire Marie du Parquet, mais dont les avances ont été repoussées.

DESMARETZ : domestique du château de la Montagne qui hait l'Ecossais Reginald du Maubray.

LE CHEVALIER REGINALD DU MAUBRAY : Ecossais, rêve de devenir le maître de la Martinique.

LOUISE DE FRANCILLON : gouvernante du fils de Marie; elle est amoureuse de Reginald.

CHASSE A L'HOMME DANS LE JURA

Une terreur de village a abattu le fils du maire de La Châtelaine

DIJON, 8 décembre (dépêche « Paris-presse-l'intransigeant »). — A La Châtelaine, petit village d'une centaine d'habitants de la région d'Arbois (Jura), un cultivateur, nommé Sauldubois, 33 ans, dit « Joffre », a abattu, d'un coup de feu, André Gravenat, 22 ans, fils du maire du pays.

Depuis longtemps, Sauldubois vivait en mauvaise intelligence avec ses concitoyens et, pour un oui ou un non, il empoignait son fusil et menaçait les gens de les tuer. A La Châtelaine, chacun le craignait.

Hier, à la foire d'Arbois, « Joffre » eut une discussion dans un café avec André Gravenat. Furieux, Sauldubois sauta sur sa bicyclette, se rendit à La Châtelaine prendre son fusil et alla se poster sur le chemin de retour d'André Gravenat.

Lorsque le jeune homme arriva à motocyclette, le furieux lui tira, presque à bout portant, une décharge de chevrottines en plein cœur.

Les paysans, qui avaient été témoins du drame, cherchèrent à arrêter le furieux; mais celui-ci prit la fuite dans les bois, abandonnant son arme. Toutes les brigades de gendarmerie de la région, aidées des chiens policiers et des inspecteurs de la deuxième brigade de police mobile de Dijon, avec leurs mitraillettes, sont à la recherche du meurtrier, mais le forcené court toujours.

On craint qu'il ne se soit pendu ou jeté dans un des nombreux gouffres de la région.

LES HABITANTS DE DAX S'ADRESSENT A L'O. N. U. pour que M. Milliès-Lacroix soit proclamé maire

BORDEAUX, 8 décembre (dépêche « Paris-presse-l'intransigeant »). — Pour la quatrième fois l'élection comme conseiller municipal de Dax de M. Eugène Milliès-Lacroix a, on le sait été annulée par le conseil de préfecture. Les électeurs de l'ancien député et maire de Dax viennent d'envoyer une requête à l'O.N.U. pour demander « que la volonté populaire soit enfin respectée ».

« Le conseil de préfecture, déclarent-ils, se base sur une législation d'exception qui méconnaît l'article 21 de la Déclaration universelle des Droits de l'Homme sur la volonté du peuple, fondement de l'autorité des pouvoirs publics. »

On sait que M. Milliès-Lacroix a été déclaré inéligible parce qu'il avait voté à Vichy les pleins pouvoirs au maréchal Pétain. Mais les électeurs de Dax ont manifesté leur confiance à M. Milliès-Lacroix par des majorités de plus en plus fortes.

LE GANG DES PALACES...

Dans notre numéro daté du 7 décembre annonçant l'arrestation du « gang des palaces », nous avions relaté que toute la famille de Pierre de Puiffe de Magondeau était en prison.

Boutade de la part des enquêteurs, que nous avions reprise à tort. En effet, M. Louis de Magondeau, actuellement à Oran, ainsi que d'autres membres de cette famille, parfaitement honorables, n'ont jamais eu affaire à la Justice.

Les quintuplés n'étaient pas des quintuplés mais leur tante est devenue leur oncle

BOGOTA, 8 décembre (A.P.) — On change facilement de sexe dans la famille des «quintuplés» de Colombie. Et c'est grâce à une tante des « nouveaux-nés », devenue subitement homme — et que les autorités durent transférer d'une prison de femmes à la prison locale — que la nouvelle de leur soi-disant naissance a pu être connue : car à la vérité, il n'y a pas eu de quintuplés, et il s'agit là d'une farce faite par un prisonnier... Un deuxième membre de la famille avait déjà changé de sexe il y a quelques années...

LE TABAC AUGMENTE EN ALGERIE

ALGER, 8 décembre. — Le syndicat général des fabricants de tabac algériens prévoit une augmentation de 5 francs par paquet de tabac à partir du 19 décembre. Cette mesure amènerait une recette supplémentaire de 800 millions à 1 milliard au budget algérien.

Récy veut faire citer sept témoins pour détruire les accusations de Scioratto

ARRAS, 8 décembre (dépêche « Paris-presse-l'intransigeant »). — Dans le courant de l'après-midi Antoine de Récy a été confronté par le juge d'instruction d'Arras avec son accusateur Scioratto.

Les vérifications demandées par le juge à la suite des premiers interrogatoires ont permis de constater que Dupuy avait dit la vérité.

D'autre part, on sait que de Récy avait affirmé qu'il avait payé ses dettes avec une commission d'agrumes qui se montait à 2.500.000 francs. Or, M. Mattal, directeur de la société d'importation de Paris, qui avait effectué cette opération, a prétendu qu'il n'avait jamais remis de commission à de Récy pour la bonne raison que l'affaire n'avait laissé que du déficit.

En sortant du cabinet du juge, à 19 heures, Scioratto et de Récy semblaient très las. De Récy a fait connaître au juge tous les témoins susceptibles d'établir, heure par heure et jour par jour, qu'il n'était pas avec Scioratto les 24, 25 et 26 juillet derniers. Ces témoins, qui sont au nombre de sept, seront entendus par le juge d'instruction. Rien que pour le jour du cambriolage, de Récy cite quatre personnes qui, selon lui, prouveront son innocence.

Au Salon de l'Enfance

LES DRAGEES SIGNEES

Le Rallye-magique de *Paris-presse-l'intransigeant* a fait naître, hier, au *Salon de l'Enfance*, une grande nouveauté (un baby gadget, pour employer le mot à la mode). M. Stop a, en effet, signé subrepticement huit dragées qui ont été dissimulées, en grand mystère, un peu partout dans le Salon.

Pour gagner le Rallye (vous l'avez déjà deviné), il fallait rapporter les dragées au stand de *Paris-presse-l'intransigeant*, en résistant à l'envie de les croquer en route, bien entendu.

Voici, comme chaque jour, le nom des gagnants et le prix qu'ils ont remporté :

Alain de Sacy, 33, rue de Verneuil : une boîte de 4 kilos de biscuits *Vidilles* ; Jean-Pierre Guillermard, 7 bis, rue Pierre-Curie : une grande boîte de biscuits *Gondolo* et 2 kilos de marmelade anglaise *Golden Glory* ; Philippe Lemaire, 14, rue de Turbigo : 2 gâteaux préparés spécialement par *Fourminute* ; Michel Desjeans, 248, rue Saint-Jacques : 2 oiseaux vivants et une cage offerte par le *Zoo Notre-Dame* ; Mireille Duthen, 247, rue de Vaugirard : 1 kilo de dragées *Vinay*. Le petit Alain a été photographié, avec le Père Noël, par NATKIN.

Paris-presse-l'intransigeant rappelle à tous les enfants perdus et retrouvés au Salon de l'Enfance, qu'ils doivent réclamer au speaker, René Bourgeois, les fiches numérotées avec lesquelles ils pourront gagner, en fin de semaine, un beau cadeau de consolation.

Aujourd'hui, jeudi, le Rallye aura lieu à 16 h. 30, donc une heure plus tard. Mais personne n'aura rien perdu pour attendre, car il y a une dizaine de lots magnifiques pour les gagnants.

Le premier petit garçon emportera 8 kilos de biscuits *Gondolo* et 4 kilos de confiture *Golden Glory*. Et la première petite fille aura une grande poupée entièrement en chocolat fondant, offerte par M. Raffenoux, président du syndicat national des grossistes en confiserie.

LA QUESTION DES LOYERS

Voici les grandes lignes du nouveau statut des baux commerciaux

dont l'Assemblée Nationale vient de commencer l'étude

Cette semaine, les exigences de l'actualité se trouvent concorder avec un certain nombre des lettres qui nous ont été adressées par nos lecteurs pour nous inciter à traiter, dans le cadre de cette rubrique, du problème des « Baux Commerciaux » et notamment du nouveau statut dont les grandes lignes sont, à l'heure actuelle, étudiées par l'Assemblée Nationale.

Le nouveau statut des baux commerciaux

Qu'il s'agisse de locaux d'habitation ou à usage commercial, la question qui se pose en premier lieu au Législateur est celle des rapports équitables entre propriétaire et locataire.

Le point de vue du premier peut être résumé comme suit :

« Ayant acquis, ayant fait construire ou ayant hérité de mon immeuble, j'ai le droit le plus absolu d'en disposer et notamment de le louer comme bon me semblera dans le but légitime d'en tirer un profit maximum. »

Le point de vue du second, quelque peu contradictoire, n'est autre que celui-ci :

« La crise de logement qui sévit depuis un certain nombre d'années en France s'étend aux locaux commerciaux. Quitter le local où j'exploite à l'heure actuelle mon commerce, m'expose à coup sûr à chercher longtemps les lieux qui me permettront de l'y réinstaller. Ma clientèle a l'habitude de venir m'y trouver, mon activité passée me crée un droit opposable à celui du propriétaire. »

Entre ces deux thèses, laquelle choisir ?

Ce dilemme s'est déjà posé à plusieurs reprises aux deux Assemblées et la discussion qui s'est ouverte devant l'Assemblée nationale ces jours-ci semble bien laisser présager que les termes n'en ont guère varié depuis 1918, date à laquelle M. Levasseur avait été nommé rapporteur d'un projet qui devait finalement aboutir au vote par la Chambre et le Sénat de la loi du 30 juin 1926.

Quoi qu'il en soit, les circonstances que nous venons de traverser rendaient urgents la discussion et le vote d'un texte nouveau qui traduise l'évolution due en grande partie à cette crise dont nous venons de parler et qui définisse d'une manière précise les droits et les obligations respectifs des propriétaires et locataires des locaux commerciaux.

Fidèles à notre mission d'information, nous avons voulu en esquisser les grandes lignes à l'intention de ceux de nos lecteurs qui en seront les bénéficiaires ou les victimes !

Principes généraux du nouveau projet

Le droit au renouvellement

Né de la tendance qu'ont eue les commerçants depuis plus de vingt ans à acheter de plus en plus cher leurs fonds de commerce et à y investir une part importante de leurs ressources, le droit qu'ils revendiquent au renouvellement de leur bail n'est que l'assurance qui leur est donnée contre la menace d'éviction constituant bien souvent pour eux une menace de ruine.

Ce droit, dans le nouveau projet soumis à l'étude de l'Assemblée, est affirmé par les premiers mots de l'article 2 dudit projet :

« Le droit au renouvellement ne peut être invoqué que par les locataires ou leurs ayants cause qui justifient... »

Nous ne pouvons, faute de place, citer intégralement le texte de cet article tel qu'il est soumis à l'examen du Législateur.

Qu'il nous suffise de dire que la proposition de loi nouvelle ne modifie sur ce point l'ancienne législation, sous la seule réserve que pour le calcul de la durée d'occupation, il faudra tenir compte des années de prorogation.

Il y a d'ailleurs fort à parier que des amendements viendront étendre, à cet égard, les droits des locataires commerciaux.

Forme que doit revêtir la demande de renouvellement

En vertu de l'article 3 du projet soumis à l'Assemblée nationale :

« Le locataire, ou son ayant-cause, doit signifier la demande de renouvellement par acte extrajudiciaire au bailleur (ou à la personne du gérant qui a qualité pour la recevoir). »

Délai dans lequel doit être formée cette demande

a) SI LA DENONCIATION DU BAIL EST LE FAIT DU BAILLEUR :

La demande de renouvellement doit être formée dans le mois qui suit le congé.

b) LORSQU'IL S'AGIT D'UN BAIL ECRIT (un tel acte n'entraînant pas obligatoirement un congé du fait du bailleur) :

La demande en renouvellement doit être signifiée dans le délai maximum de deux ans et minimum de six mois avant l'expiration du bail.

c) ENFIN, S'IL S'AGIT D'UN BAIL ECRIT OU VERBAL, expiré antérieurement au 1-4-1950, ou dont le délai pour en demander le renouvellement est expiré à cette date :

Les titulaires ou leurs ayants cause pourront formuler, si elle ne l'a déjà été, une demande de renouvellement jusqu'à la date limite du 31 mars 1950, sous réserve qu'ils se trouvent encore dans les lieux.

Attitudes possibles du propriétaire à l'égard de la demande de renouvellement

1.) CONTRAIREMENT A LA LEGISLATION ANTERIEURE qui prévoyait le truchement du versement de l'indemnité d'éviction, le projet de loi dont nous étudions ici les grandes lignes ne laissera plus au propriétaire la possibilité de se refuser au renouvellement qui lui sera demandé en s'offrant, comme par le passé, à verser ladite indemnité.

Il n'aura donc comme ressource que d'accepter de reconduire le bail suivant la demande qui lui en aura été faite, à moins qu'il n'estime pouvoir se réclamer d'une des possibilités que nous énumérons ci-dessous.

2.) POURRA SE REFUSER AU RENOUVELLEMENT DU BAIL :

a) **Sans indemnité :**

— Le propriétaire dont le locataire n'use pas des lieux loués en bon père de famille (article 1728, 1729, 1732 du Code Civil) ;

— Le propriétaire dont le locataire ne paie pas son loyer à son échéance (référence d°) ;

— Le propriétaire dont le locataire utilise les lieux loués à un autre usage que celui prévu dans le bail (référence d°) ;

— Le propriétaire dont le locataire n'a pas garni les lieux loués de meubles suffisants pour garantir le paiement de son loyer ;

— Le propriétaire dont le locataire n'a pas, au cours du bail, exploité le fonds, soit pendant la moitié de la durée de son bail, soit pendant les six mois qui ont précédé sa demande de renouvellement, à moins qu'il n'ait excipé d'un motif légitime ou d'un accord écrit de son propriétaire.

b) **Avec une indemnité :**

— **Egale au montant des frais d'aménagement** et de déménagement et à une perte de valeur dont l'appréciation sera variable : si ledit propriétaire met à la disposition de son locataire un autre local correspondant exactement aux besoins commerciaux de ce dernier ;

— **Egale à deux années de loyer : si le même propriétaire veut reprendre les lieux loués** pour les occuper personnellement à cette condition restrictive qu'il justifie ne pas disposer de locaux correspondants à ses besoins normaux. Dans ce cas, aux termes de l'article 10 du projet que nous étudions ici, le propriétaire bénéficiaire de la reprise devra occuper personnellement les lieux dans les trois mois, pendant une durée minimum de trois ans et sans que jamais par la suite il ne puisse les affecter à nouveau à un usage commercial, industriel, artisanal ou professionnel, sous peine de sanctions dont l'analyse dépasserait le cadre de cette étude.

— **Egale à la valeur minimum du fonds de commerce** : Si ledit propriétaire veut exploiter lui-même un commerce dans les lieux, à condition qu'il ne dispose pas d'un autre local pour ce faire.

Toutefois, le propriétaire qui aurait été sinistré par fait de guerre dans sa propre entreprise commerciale, pourrait exercer son droit de reprise sans avoir à payer d'indemnité telle que nous venons de la définir.

PROCHAINEMENT :

Fin de notre étude sur le projet Statut des Baux Commerciaux

GROUPEMENT LE CONSEIL,
100, rue de Richelieu - PARIS
RIC 81-54 et la suite
Service juridiq., Loyers, Sociétés, Fiscal.
Consultations sur rendez-vous

AUX ASSISES DES BOUCHES-DU-RHONE dérobade générale des membres de la bande de Pierrot le Fou

AIX-EN-PROVENCE, 8 décembre. (De notre correspt. partic. — Les deux dernières audiences du procès du gang de Pierrot-le-fou ont été consacrées à déterminer les auteurs d'une agression commise à Marseille le 6 avril 1946 contre deux comptables de l'entreprise Borie, sur le boulevard Longchamp, au moment où ils rapportaient de la banque la paie du personnel.

Cette affaire fut peu fructueuse, mais elle entraîna la mort du comptable Falletti. C'est donc la plus grave au point de vue pénal puisqu'elle comporte la peine de mort. Aussi, les accusés rivalisent-ils d'application à démontrer qu'ils y ont été étrangers. Bianchi, l'indicateur du coup, est le moins réticent.

— Activement, déclare-t-il, je n'ai joué qu'un rôle passif (sic).

Etranger à la bande jusque-là, il semble n'avoir pas bien connu les auteurs de l'agression. Du moins, il le feint.

— Je jure devant tous les gens qui sont là que je ne suis pas un assassin.

A L'OCCASION DES
FÊTES DE FIN D'ANNÉE
LES
GRANDS MAGASINS
BAZAR DE L'HOTEL-DE-VILLE
BELLE JARDINIERE
BON MARCHE
GALERIES LAFAYETTE
LOUVRE
PRINTEMPS
REAUMUR
SAMARITAINE
SAMARITAINE DE LUXE
TROIS-QUARTIERS et MADELIOS
SERONT OUVERTS
LES LUNDIS 12 et 19 DECEMBRE
TOUTE LA JOURNEE
LES MAGASINS REUNIS (Etoile, Montparnasse, République) seront ouverts l'après-midi seulement.

La Crème au Citron pour les mains
THO-RADIA
évite les gerçures,
rend la peau blanche et douce

A la maison
LE FLACON DETACHEUR AUTOMATIQUE
TOUPRET
ENLÈVE LES TACHES SUR TOUS LES TISSUS
SANS CHIFFON SANS AURÉOLE
le plus économique le plus pratique-l'ininflammable
GROS: 67, Rue Boblliot, Paris-13e

PENSEZ A ACHETER VOTRE BOUTEILLE POUR TOUTE LA FAMILLE c'est utile !
Eau de Cologne des Cordeliers

ARTISAN CREE TRES BEAUX
FAUTEUILS-CUIR
ROUSSEAU
52, boulevard Arago
PARIS (13e)
REMET A NEUF tous vos vieux FAUTEUILS-CUIR

IMPERSOFFIC TYPE GABARDINES BK PURE LAINE IMPERMEABILISÉE AMERICAINS
Pour HOMMES EN TOUS GENRES
Pour DAMES Modèles HAUTE COUTURE
57 RUE DE ROME
ANGLE RUE CONSTANTINOPLE Mo EUROPE & ST LAZARE

Mettez vite les Pantoufles du Dr Émile Bérard
Vous éviterez tous risques de refroidissements qui sont la cause des RHUMES et Grippes pendant l'Hiver.
Dans les Pantoufles à triple semelle, à alvéoles, du Dr Emile Bérard, le pied repose sur un vrai matelas d'air qui l'isole du sol humide et le tient au chaud sans le faire transpirer. Véritable accumulateur de chaleur, cette pantoufle vous préservera du froid pendant des années. (20 années de succès). En raison de son caractère hygiénique et de son principe médical vous ne la trouverez seulement que chez les pharmaciens concessionnaires de la marque.
A - Semelle intérieure très résistante à l'usure.
B - Tige en double face pure laine.
C - Semelle intermédiaire.
D - Semelle brevetée, à alvéoles, inusable, du Dr Emile Bérard.
COUPON à envoyer aux Ets DUBO, Nantes-Doulon, pour connaître l'adresse du concessionnaire le plus proche de votre domicile.
Mon nom
Mon adresse

Marie-Louise
52, Champs-Elysées
AUJOURD'HUI JEUDI et VENDREDI 9
300 robes après-midi et cocktail
3.500 francs

Toujours... Partout...
LAROUSSE
vous rendra service
LAROUSSE DU XXème SIÈCLE
en 6 forts volumes grand in-4° (format 32x25 cm.)
La documentation la plus vaste sur la langue française et tout l'ensemble des connaissances humaines.
NOUVEAU LAROUSSE UNIVERSEL
en 2 forts volumes grand in-8° (format 21x30 cm.)
Sous une forme pratique à consulter, les tout derniers renseignements sur les événements, les hommes et les idées de notre époque.
Bulletin de commande à remplir et à envoyer à votre Libraire ou à la Librairie Larousse, 13, rue Montparnasse, Paris 6e CCP 153-83 Paris.
Veuillez m'expédier franco (1) un exemplaire du
LAROUSSE DU XX° en 6 volumes reliés.
au comptant : 23.900 francs.
à terme : 25.300 francs, en six versements.
NOUVEAU LAROUSSE UNIVERSEL en 2 volumes reliés
au comptant : 7.800 francs.
à terme : 8.150 francs, en cinq versements.
Je paierai par chèques postaux, le premier versement devant être fait contre remboursement à la livraison des volumes.
Je paie au comptant, en souscrivant, et vous envoie immédiatement le montant total.
(Biffer les mots dont il ne doit pas être tenu compte)
(1) Pour la France seulement. Pour les autres pays, demander les conditions.
(2) Conditions valables seulement pour la France, l'Algérie, la Tunisie et le Maroc.
Nom
Adresse du Commerce ou de l'emploi
Adresse personnelle
Gare Le Signature
CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

UNE fourrure EST TOUJOURS UN CADEAU APPRÉCIÉ
Notre Collection représente une très grande variété de modèles: Skungs, Astrakan, Yemen, Agneaudes Indes, Opossum, Marmotte, Rat d'Amérique Mouton Doré, etc...
Une Fourrure s'achète en confiance.
A qualité et fabrication égales nos prix sont imbattables.
FACILITÉS DE PAIEMENT
AU BON MARCHÉ
MAISON A FOURRURES

Cet après-midi, les "tricolores" se sont entraînés à Colombes

HON sera en état de jouer à Florence

Gais, discrets et confiants, les quatorze joueurs, désignés pour le voyage à Florence ont fait une très bonne impression à leur entrée sur la pelouse du Stade Olympique où ils ont effectué une petite séance d'entraînement contre l'équipe du Racing.

Le quinzième joueur éventuel est seul à ne pas être souriant. Grégoire ne joue pas car Ilen, dont on craignait la défection à cause d'une cheville en mauvais état, vient d'annoncer que tout allait bien et le masseur Hainaut a confirmé la déclaration du demi-centre stadiste.

La première phase de la partie commence avec, dans l'équipe de France, Baratte et Meano au poste intérieur, et Quenolle joue avant centre.

Le jeu est plaisant, malgré le terrain glissant et le vent et l'on sent que les joueurs s'obsenvent.

Dans la tribune, les trois sélectionneurs suivent le jeu de près et surtout les trois joueurs précités qui font l'objet de leurs essais.

Après un quart d'heure de jeu, il semble bien que l'on n'ait pas appris grand' chose. Beaucoup de passes et d'ouvertures, les demis menant la partie à peu près à leur guise. Mais, rares jusque-là furent les shots dignes de ce nom. Hon a effectué quelques longs dégagements et il semble, en effet, que sa cheville tienne.

Rien de neuf

La ligne d'avants des tricolores s'organise enfin et par Méano et Lechantre permet à Vignal de se distinguer. Mais c'est le Racing qui marquera par Courteaux sur un corner donné par Wadoux. On note quelques excellentes actions menées par Baratte et Meano, mais je shot ne part pas.

C'est la fin de la première période. Impression générale : nous n'avons rien appris, si ce n'est que Hon pourra jouer à Florence. Mais en ce qui concerne le placement de Baratte à l'attérieur, c'est à rfaire. Les sélectionneurs se réunissent et décident de faire jouer dans la seconde période Baratte au centre, Laborde à l'inter droit et en demi Guérin à la place de Hon et Grégoire à la place de Luciano.

Trop de petites passes !

Les changements opérés ne semblent pas être productifs. Walter joue contracté et Frey rentre lui-même un but contre son camp. Mais cela n'est pas grave. Beaucoup plus est à retenir la carence de shot des avants de l'équipe nationale et leur exagération dans le jeu de petites passes redoublées à l'infini et surtout trop latérales et trop tardives, ce qui oblige souvent à se débarrasser du ballon en l'adressant à un partenaire déjà marqué. On ne devrait pas avoir à faire ces remarques à des footballeurs professionnels et surtout à des internationaux.

La pluie redouble d'intensité mais le train du jeu reste vif et les meilleurs techniciens se font remarquer. Parmi eux on distingue, côté France : Meano, Walter, Lechantre ; côté Racing : Babet et Vaast.

Le temps passe. Baratte, Lechantre, Meano foncent à l'attaque mais leurs shots vont à côté des poteaux où Landi, qui a remplacé Vignal, réussit à stopper les tirs qui lui sont adressés.

Les enseignements que les trois sélectionneurs vont dégager de cette séance, qui comme tant d'autres du même ordre n'a servi à rien, sont loin d'apparaître. Attendons le jugement définitif — s'il y a jugement définitif.

Lucien GAMBLIN

Les quatorze joueurs retenus par les sélectionneurs effectueront le déplacement de Florence. L'équipe sera formée sur place. Il est probable qu'elle s'alignera dans la formation suivante :

Ibrir, Frey, Marche, Cuissard, Hon, Luciano, Walter, Baratte, Quenolle, Méano, Lechantre.

BATTEUX fera un deuxième essai dimanche à Rennes

REIMS. — Albert Batteux, opéré au genou récemment par le docteur Judet, jouera dimanche, en match amical, à Rennes, avec l'équipe de Reims. Batteux a fait son premier essai contre Château-Thierry, dimanche dernier, et espère trouver à Rennes la confirmation de son rétablissement.

« Ça ne shoote pas », constate Paul Nicolas

A la fin de la deuxième période, les sélectionneurs ne sont pas plus avancés qu'avant le début du match. La ligne d'avants ne shoote pas, constate Paul Nicolas. Je veux bien reconnaître que le vent ne leur était pas favorable, mais je n'ai pas vu un tir au but.

« Trop mous », dit Gaston Barreau

Quant à Gaston Barreau, il remarque que l'équipe de France a joué bien mollement, alors qu'en face la défense du Racing, avec Vignal, Grillon et Salva, s'est imposée devant l'attaque tricolore.

R. J.

Dernière minute

GREGOIRE remplace LABORDE

C'est Grégoire qui remplacera Laborde dans le groupe des 14 qui se déplace à Florence.

— Guérin est désigné par un référendum pour représenter les joueurs auprès de la commission d'appel juridique. Il a obtenu 321 voix devant Lamy 205, Prouff 163, Vast 153.

les courses

VINCENNES, le 9 décembre, à 13 h. 15

PRIX DES AZALEES

Monté - 275.000 fr. - 1.200 m.

102 DAUPHIN V (R. Bégou) 1.200
104 DAYAKS (P. Hanse) 1.200
105 DISSY (M. Riaud) 1.200
106 DAME WILLIAMS (L. Br.) ... 1.200
107 DOUCE D'ARVOR (L. Briand) 1.200
108 DOUBLE DECADE (R. Avel.) 1.200
109 DOUGLAS (A. Morel) 1.200
110 DIES IRAE (R. Ledoyen) ... 1.200
111 DJIBOUTI II (R. Delgove) ... 1.200
112 DAKOW D (J. Dauler) 1.200
113 D'ICI PEU (J. Legros) 1.200
114 DELNA WILKES (R. Boivin) 1.200
115 DORIS II (L. Réjole) 1.200
116 DEBONNAIRE (F. Réaud) 1.200
117 DEESSE DU MIN. (M. Boul.) 1.200
118 DANTAN (L. Della Rocca).... 1.200
120 DUBONNET (Ch. Petra) 1.200
121 DAGMAR (A. Girard) 1.200
122 DARDO (R.-C. Simonard)..... 1.200
123 DINA IV (Al. Libeer) 1.200
124 DESBRUYERES (L. Gras) 1.200
127 DAME DE LITRY (G. Rous.) 1.200
128 DAME D'ATOUT (Cl. Cap.) 1.200
131 DJINA V. R. (J. Delamarre) 1.200

Je désigne : **DAME D'ATOUT** et Dies Irae. Outsider : Douglas.

PRIX DE NERONDES

Attelé - Mâles - 200.000 fr. - 2.350 m.

201 CYRANO DE SEG. (M. Vau.) 2.350
202 COGNAC WILKES (M. R. D.) 2.350
203 CALIGULA II (J. Bégou) 2.350
205 CLAIRMAIN (R. Hanse) 2.350
206 CHANTECLER L II (M. Per.) 2.350
207 CIRCUS (A. Morel) 2.350
209 CHAMPION II (A. Forcinal) 2.350
210 CHAMPALU (D. Collet) 2.350
211 CAPRICE VII (P. Lailic) 2.350
212 COQUIN D'AM. (R.-C. d'H.) 2.350
213 CAMBO (B. Zimin) 2.350
215 CERQUEUX (L. Danneville) 2.350
216 CHASSART (A. Mauger) 2.350
217 TARZAN IV (Ed. Picard) ... 2.350
219 COUSIN JEAN (M. Riaud) 2.350
220 CARPACCIO (Ch. Leclerc) 2.350
222 CADI WILLIAMS (Ch. Mills) 2.350
223 CHAT BOTTE IV (R. de W.) 2.350
224 COQ NOIR (L. Gras) 2.350
225 CAPT. WILLIAMS (J. Chy.) 2.350
226 COQUET (M. Gougeon) 2.350
227 CAID G (P. Laisis) 2.350
228 CHER AMI G (R. Viseur) 2.350
229 CIDRE DOUX (A. Chasselet) 2.350
231 CANDIDE (A. Martineau) 2.350
232 COKTAIL (H. Masson) 2.350
233 CADILLAC (U. Quèze) 2.350
234 CORSAIRE (R. Gayet) 2.350
235 CAVIAR (J. Kruithof) 2.350
236 CARAMEL (M. Lenotre) 2.350
237 CENT SOUCIS (Al. Viel) 2.350

Je désigne : **CADI WILLIAMS** et Caligula II. Out. : Captain Williams.

PRIX DE FONTAINE-HENRY

Monté - 200.000 fr. - 2.250 m.

301 BRINDILLE (R. Laisis) 2.250
302 BOLERO III (D. Delaunay).... 2.250
303 BAMBOLINA (D. Collet) 2.250
304 BEAU COUREUR (J. Legros) 2.250
305 BRISEIS (M. Riaud) 2.250
306 BETHANIE II (A. Forcinal) 2.250
307 BANNETTE D'OR (G. Rouss.) 2.250
309 BALLI R. (Ch. Lecomte) 2.250
310 BELLEROSE II (A. Morel).... 2.275
311 BIENVENUE (G. Leroux) 2.275
312 BRIN D'AMOUR IV (P. H.) 2.275
314 BOUQ. PARFAIT O (E. Ber.) 2.275
315 BEAU PRINCE C (M.-M. G.) 2.275
316 BROUSSAILLE (A. Choissel.) 2.275
317 BEAUSEIGNEUR (L. Gras) .. 2.275
318 BRUCHEVILLE (A. Marie) 2.275

Je désigne : **BEAU PRINCE C** et B. R. Outsider : Beausseigneur.

PRIX DE COGNAC

Attelé - 250.000 fr. - 2.800 m.

401 ALI BEY (M. Chatelain) 2.800
402 VIVANS (E. Carré) 2.800
403 VALEUR (A. Mauger) 2.800
405 APPOLON V (G. Roussel).... 2.800
407 AETIUS (R.-C. Auvray) 2.800
408 VALDAI (M. Pical) 2.800

Je désigne : **CHARMEUSE** et Cybèle IV. Outsider : Cuiotzie.

PRIX D'EMBRUN

Attelé - 220.000 fr. - 2.250 m.

702 BEL ESPOIR (M. Vercr.) 2.250
704 BEAU PRINCE (E. Gautier) 2.250
705 BEL FRANCE III (H.-R. D.) 2.250
709 BEL AMI VII (M. Bical) 2.250
710 BOHEMIENNE J. D. (J. D.) 2.275
711 BAGHIRMI (X.) 2.275
712 BATHYLLE (R.-C. Maillard) 2.275
713 BADINE (R.-C. Simonard) 2.275
714 BRANVILLE (A. Deheegher) 2.275
715 BAT L'EAU WILL. (R. Laisis) 2.275
716 BOB WILLIAMS II (H. Ren.) 2.275
717 BANCO H (A. Lecomte) 2.275
718 BOUQ. PARF. O (E. Bert.) 2.275
719 BRAVO II (J. Chyriacos) 2.275
720 BERC. D'AMOUR (Ph. H.) 2.275
721 BAMBINE (R. Gayet) 2.275
722 BLANIAC (A. Coulogne) 2.275
723 BIDASSOA (F. Traigler) 2.275
724 BUSIRIS (H. Masson) 2.275
725 BABIOLE III (Ch. Mills) 2.275
726 BOBY L. B. (N. Tcherkass.) 2.275
727 BOIORIX (G. Bottoni) 2.275
728 BIR HAKEIM X (R. de Wulf) 2.275
729 BAS DE SEBEVILLE (R. H.) 2.275
730 BOHEMIENNE (P. Vist) 2.275

Je désigne : **BRANVILLE** et **Babiole III**. Outsider : Belle France III.

PRIX DE MONTREUIL

Attelé - Femelles - 200.000 fr. - 2.350 m.

601 CEND. DE SEGUIN. (G. M.) 2.350
602 CHERE PILE (R. Fortin) 2.350
603 CARLOTTA III (E. Neveux).... 2.350
605 CALINE V (F. Réaud) 2.350
606 COSTA RICA (M. Vercruysse) 2.350
607 CALLIOPE (E. Carré) 2.350
608 CHYPRE (E. Carré) 2.350
609 COURTE BARBE (J. Legros) 2.350
610 CIBOUDEUSE T (R. Duch.) 2.350
611 COCOTTE B (M. Bouley) 2.350
612 CECIL ANN (R. de Wulf) 2.350
614 CYBELE IV (Ch. Mills) 2.350
615 CLIO II (F. Traigler) 2.350
616 CARRE D'ATOUT (A. Fore.) 2.350
617 CHAP. ROUGE II (A. Fort.) 2.350
618 CAMPANULE (R. Gayet) 2.350
619 CHAMPDIEU II (H. Hellard) 2.350
620 CHARMEUSE (M. Gougeon) 2.350
622 CHANSONNETTE (R.-C. A.) 2.350
624 CUIOTZIE (R. Windels) 2.350
625 CLAIREFONT. II (L. Gras) 2.350
626 CHRYSEIS (G. Bottoni) 2.350

PRIX DU VESINET

1. Jurondo (R. Rousseau) (101) G 32
à Mme G. Pastré ..... P. 15
2. Rye Point (A. Gill) (104)..... P. 18
3. Le Lutin (F. Thirion) (105)
Dist. : Cte encol., cte tête, 4 l.
N. pl. : 103, 107, 111, 112. - Jumelé : 43

PRIX COUP DE CHAPEAU

1. Altesse V (R. Rousseau) (207) G. 653
à H.-D. Debray ..... P. 142
2. Ut Majeur (P. Klein) (208) P. 65
3. Perlotte (A. Papin) (201)
Dist. : 6 l., 6 l., 6 l. — Jumelé : 2.081
N. pl. : 202, 204, 205.

PRIX DE MONTROUGE

1. L'Américaine (Thirion) (308) G. 47
à A. Lombard ..... P. 12
2. Dédée du Pom. (Gautier) (301) P. 12
3. Cassandre (F. Morel) (309).. P. 12
Dist. : 10 l., 8 l., 2 l.
N. pl. : 302, 304, 305, 307, 312.

PRIX DOUBLON

1. Goélette II (A. Papin) (402) G. 27
à G. Wildenstein ..... P. 18
2. Evron (G. Earith) (403)..... P. 17
3. Tréport (F. Thirion) (401).
6 l., 1 l., 1 l., 2, 5 long. — Jumelé : 53
N. pl. : 403, 406, 407, 408.

PRIX PAUL'S CRAY

1. Esprit des Lois (Quém.) (305) G. 42
à Mme du Breil..... P. 19
2. Billebaude (Gaumondy) (502) P. 24
3. Ukranium (F. Thirion) (301) P. 16

SURVEILLONS DEMAIN

DOUGLAS, qui pourrait causer une surprise.
CHAMPALU, que l'on dit en progrès
BRISEIS, sur une forme ancienne.
URDOS II, dont toutes les dernières sorties sont bonnes.
CARUS, sur son dernier succès.
CECIL ANN, qui vient de se montrer en progrès.
BUSIRIS, bien sur sa distance.

Le cheval du jour : BRANVILLE

Le coup de deux placé : BEAU PRINCE C - CARIOCA II

Les grosses cotes : VADROUILLEUR - BOIORIX

La forme : l'entraîneur, CHOISSELET le jockey, M. RIAUD

RÉSULTATS D'AUTEUIL

Dist. : Cte tête, 31, Cte tête.
N. pl. : 504, 506, 507, 510, 512, 513, 515

PRIX CANOT

1. Jicky (R. Leurson) (611)..... G 36
à F. Piot ..... P 14
2. Préchi Précha (Earith) (608) P. 14
3. Nasrudin (F. Thirion) (609) P. 14
Dist. : Cte tête, 8 l., 1 l., 1 l.
N. pl. : 602, 604, 605, 606, 612, 614.

PRIX DE SCEAUX

1. Le Gué Foulon (Cortegg. (703) G 21
à M. Le Masson ..... P. 14
2. Lady Nigel (L. Belocq) (707) P. 19
3. Boby III (M. Riou) (704).
Jumelé : 53. — Dist. : 3 l., 6 l., 2 l.
N. pl. : 701.

MEMENTO

ALCALOIDE a fait un bon parcours. Fera mieux à Enghien.
BAMBINO II a plu et très bien du moment ne se chatte.
L'AMERICAINE a emporté avec une grosse supériorité.
CASSANDRE a fait une très bonne course malgré sa grosse faute finale.
TREPORT manquait encore d'une course. A suivre.
ESPRIT DES LOIS aurait pu l'emporter plus nettement.
UKRANIUM s'est très bien comporté sous son gros poids.

BOBEK JOUERA...

(De notre corres. part. Aldo BORELLA)

FLORENCE (par téléphone). — Le stade communal de la grande cité toscane sera-t-il plein, dimanche ? C'est bien improbable. On estime, ici, que sur les 65.000 places disponibles, à peine la moitié seront occupées pour le match de Coupe du monde France - Yougoslavie.

Pourtant, la présence, depuis mardi, des joueurs à Florence, a suscité une certaine publicité, et les journaux italiens annoncent dès maintenant le match et les dernières nouvelles sur les deux formations.

Hier après-midi, les Yougoslaves se sont entraînés contre la réserve de Fiorentina en un match amical. Les adversaires de la France, sans se montrer sous un jour excellent, n'en ont pas moins gagné par 10 buts à 1. Ce fut un training par trop facile.

Les Yougoslaves se sont alignés dans la formation suivante :

Marcoucich ; Horjath, Jovanovitch, Tchaikowski I, Jovanovitch, Djaljitch, Mihallovitch, Mitich, Firm, Bobek Tchaikowski II.

Disons que l'état de Bobek est satisfaisant et que l'inter de l'Etoile Rouge est rétabli de sa blessure à la cheville contre l'Autriche. Il jouera dimanche et c'est un excellent atout pour nos adversaires.

Pour éviter que le brouillard ou la nuit (en cas de prolongations) ne vienne gêner le déroulement du match France-Yougoslavie, dimanche prochain, à Florence, cette rencontre débutera à 14 h. 15 au lieu de 14 h. 30.

SERVICE DES PETITES ANNONCES

Téléphonez

Paris-presse - l'intransigeant

RIC 63-73

«LE NUMERO QUI RAPPORTE»

l'intran *chez* **Paris-presse** *partout* **sigeant**

Les 5 délégués du Groupement devant le colonel Roux

Achille JOINARD :

"J'ai visé l'homme et j'ai maintenant 30 candidats..."

M. Joinard est-il construit en béton armé ? Ou bien n'est-il, comme Achille, vulnérable qu'aux talons ? On pourrait le penser, car, au lendemain d'une journée où la guerre des nerfs qu'il a déclarée au Groupement des pros avait atteint son point culminant, le président était calme.

— Mais tout marche effectivement comme sur des roulettes ! nous dit-il. J'ai déjà reçu trente demandes au moins d'anciens coureurs professionnels désireux de faire partie du nouveau groupement des « pros ». Car il faut bien que je le précise : ce n'est pas l'organisme que j'ai voulu supprimer, mais l'homme qui le dirigeait en voulant créer un Etat dans l'Etat.

— Mais que comportait le nouveau protocole ? Y avait-il là quelque obstacle pouvant expliquer le refus que Georges Cuvelier vous fit d'en discuter ?

— Le nouveau protocole apporte une défense beaucoup plus efficace des coureurs que l'ancien groupement dont la plupart des professionnels étaient las. Je le savais, et c'est pourquoi j'ai agi. L'arrêté ministériel comportait une clause : renouvellement par tacite reconduction, car le Groupement, soulignez-le, doit être intégré à la F.F.C. dont il dépend.

» Or, comme ce protocole a été dénoncé par Georges Cuvelier en novembre dernier, poursuivit M. Joinard, parce qu'il voulait donner à cet organisme une indépendance absolue, j'ai pensé à établir un nouveau protocole que Georges Cuvelier a refusé de connaître, précisément parce que ce groupement — duquel vous me permettrez de parler au passé — était infondé à certaines puissances que je ne puis nommer.

— Quels hommes appelliez-vous, le cas échéant, à la nouvelle commission ?

— Je ne puis vous donner de noms.

C'est sur la pression de fédérations étrangères que M. Joinard aurait pris sa décision. Ces fédérations craignaient que l'« hégémonie » grandissante du Groupement des « pros » français ne soit prise en exemple et ne mette en péril l'unité fédérative du cyclisme de leur pays respectif.

Mais vous connaîtrez, la semaine prochaine, le nouveau protocole.

— Le groupement s'était-il constitué en société devant la loi ?

— Oui. A l'exemple d'un club ou de toutes nos sociétés parisiennes, le groupement des professionnels avait ses statuts déposés à la préfecture de la Seine. Mais il n'en reste pas moins vrai qu'il demeurait sous le contrôle direct de la F.F.C. dont il dépendait. Et c'est de cette dépendance que Georges Cuvelier, mal conseillé, a voulu s'affranchir.

François TERBEEN.

Georges CUVELIER :

"Le groupement ne peut être dissous par le président Joinard"

A 11 h. 30, G. Cuvelier, G. Speicher, L. Gérardin, M. Evrard et le Dr Chauvet se sont présentés à l'audience d'arbitrage que leur ont accordée les colonels Roux et Lacabane.

L'entretien se prolongea jusqu'à 13 heures. En remontant dans sa voiture, Georges Cuvelier semblait radieux :

— Nous avons obtenu une certitude, nous a-t-il dit. C'est que notre Groupement de professionnels, légalement constitué en Société devant la loi, ne peut être dissous par un président de Fédération. J'ai apporté à la direction aux Sports une photographie des inscriptions apposées hier par les services de M. Joinard, sur les murs de la F.F.C., et protesté contre le terme de « dissidents » dont il nous qualifie. La présence du Dr Chauvet m'a beaucoup encouragé, car ami personnel de M. Joinard, il a eu le geste de s'en dissocier, dans cette affaire.

— Que va-t-il se passer, selon vous ?

— Pour l'instant, la direction aux Sports va étudier et arbitrer le problème...

— Mais êtes-vous sûr que M. Joinard, en sa qualité de président de la F.F.C. ne peut, à défaut de « suspendre » le Groupement, en limoger certains hommes ?

G. Cuvelier hésite une seconde :

— Je ne le crois pas, puisque tous ses membres viennent d'être désignés par vote...

— Mais ce vote est nul aux yeux de la Fédération !

— Attendons. Pour nous, en tout cas, et jusqu'à plus ample informé, le Groupement des « pros » continue...

F. T.

Robert SORO renoncerait aux matches internationaux

ROMANS. — Robert Soro nous a confirmé qu'il se rendrait, le 14 décembre, à Toulon.

Il nous a avoué cependant qu'après avoir représenté, en de nombreuses occasions, les couleurs nationales, son intention était d'envoyer une lettre à M. Adolphe Jaurreguy pour l'aviser de ne plus être retenu pour de dures parties internationales. Se prétendant trop vieux, il se contenterait du nombre imposant des rencontres inscrites à son palmarès d'international.

« Je veux maintenant, a-t-il ajouté, me réserver pour défendre les couleurs de mon club — actuellement bien placé en Championnat de France — et m'employer de mon mieux, pour que nous puissions continuer glorieusement notre route. » — Aimé GEEIN.

La Motta et Villemain *face à face devant le docteur !*

NEW-YORK. — A l'occasion de la visite médicale, dans les locaux de la commission de boxe de New-York, Robert Villemain (à gauche) et le champion du monde des poids moyens Jake La Motta (au centre) se sont retrouvés. Le docteur Nardiello (à droite), qui examine le " taureau de Bronx ", a déclaré les deux hommes « bons pour le service ». Cependant, on s'inquiète à propos de la pesée. Hier, La Motta dépassait 75 kilos et Villemain ne faisait pas 73 kilos alors que le combat est conclu entre 73 kilos 028 et 74 kilos 842. Mais d'ici demain soir, lorsque les deux boxeurs seront montés sur le ring, ils pourront gagner ou perdre les grammes pour faire le poids !

Ce soir à Wagram, les « légers » en vedette

L'ardent BAHRI favori devant le punch de MORALES

A une exception près, la réunion de ce soir, à Salle Wagram, est consacrée aux poids légers. Nous en verrons défiler six, dont l'âge varie entre 21 et 24 ans, c'est-à-dire des jeunes pleins d'ardeur, à la recherche de la renommée ou de la confirmation. Car dans le lot figure Sadok Bahri et Joseph Morales.

Le premier nommé est non seulement le champion de Tunisie, mais c'est un homme qui se bat avec son cœur.

Ce soir, il se heurte à un rude puncheur en Morales, car si la défaite de celui-ci par Roger Bonur a entravé son essor, elle ne lui a point retiré sa puissance de frappe. Au contraire, le Castelblancais aura la volonté de l'étalonner sur son nouvel adversaire pour se racheter.

Cela promet un rude choc, mais Bahri a produit dernièrement si bonne impression devant Valachovic que nous l'installerons quand même favori.

Jacques Bouhier compte un match nul avec Dehaye, le héros de l'extraordinaire " renversée " devant Edgar Delannoit. Cela n'est pas pour influencer son adversaire André Lefin qui a remporté de nombreux succès décisifs, tout en étant meilleur boxeur. De ce fait la cote penche en sa faveur.

C.-W. HERRING.

LE RACING a formé son « onze » pour recevoir l'AIKA

Pour recevoir dimanche prochain, au Parc des Princes, l'Aika de Stockholm, le Racing alignera la formation suivante : Landi, Grillon, Salva, Grizetti, Lamp, Le Maître, Wadoux, Vaast, Courteaux, Gabet, Mozeel.

De leur côté les Suédois présenteront Stoberg, H. Nilsson, Bodin, Andersson, Leander, Alquvist, Backlol, Carlsion, Mellberg, Skoglund, G. Nilsson.

La rencontre sera arbitrée par M. Le Foll.

L'équipe de l'Aika arrivera demain à 17 h. 30 à Paris.

MEXICO (par câble). — L'étape Guadalajara-Zamora (217 kms) du Tour du Mexique a été remportée par le Français Dusu en 5 heures 50'44" devant son compatriote Quaglieri. Quaglieri devient 1er au classement général et Dusu 3e.

Quand résonne... le gong !

Humez change d'adversaire

Joseph Goreux remplacera, lundi soir, au Palais des Sports, devant Humez, l'Italien Facchi, blessé à l'entraînement.

Ben Miloud sera l'adversaire de l'Italien Ubodi, en remplacement de Cauliet, blessé lors de son combat contre Bouaziz.

R. Villemain pourrait être désigné comme challenger officiel de La Motta

NEW-YORK. — Le colonel Eagan, président de la Fédération de boxe de l'Etat de New-York, a déclaré hier à la presse qu'il désignerait Villemain comme premier challenger de La Motta si le Français faisait un bon combat demain. Il a ajouté qu'il fixerait prochainement la date limite avant laquelle La Motta devra mettre son titre en jeu.

Annaloro fait match nul avec Bobby Bell

NEW-YORK (par câble). — Hier soir, à l'arène Saint-Nicolas de New-York, l'Italo-Tunisien Gaetan Annaloro a fait match nul avec le noir Bobby Bell, l'un des meilleurs poids plume américains.

Cette décision, rendue à l'issue d'un combat acharné mais d'excellente qualité, a désavantagé quelque peu Annaloro.

Après avoir pris un net avantage dans les premiers rounds, l'Italo-Tunisien qui supportait un handicap de trois kilos, faiblit un peu au cours des deux derniers rounds.

En raison de l'excellente impression produite auprès du public américain, Annaloro a été aussitôt retenu pour combattre en match vedette, dès la semaine prochaine, à l'arène de Broadway, contre Charly Titus.

Ike Williams... 500 dollars d'amende

Pour avoir parlé, devant des journalistes, d'une « combine » possible entre les juges de son combat contre Freddie Dawson, le champion du monde Ike Williams devra payer une amende de 500 dollars à la commission de boxe de Pennsylvanie et écrire des excuses aux deux juges et à l'arbitre.

Un ami aurait, en effet, téléphoné à Williams que si le combat allait à la limite, Dawson serait déclaré vainqueur.

Joe Louis met k.-o. Pat Valentino

CHICAGO (par câble). — Hier soir, à Chicago, l'ancien champion du monde poids lourds, Joe Louis, a mis k.-o. Pat Valentino au huitième round d'un combat exhibition prévu en dix reprises.

LA NOUVELLE-ORLEANS (par câble). — Hier soir, à New-Orléans, l'excellent mi-moyen américain Bernard d'Ocuen a battu Tippy Larkin, par arrêt de l'arbitre au cinquième round d'un combat prévu en dix reprises.

— Ce soir vendredi, au Central, à 19 h. 30, se disputeront les quarts de finale des catégories plumes, légers, et mi-moyens, et demi finale des moyens.

Ezzard Charles « vendu » vingt millions

NEW-YORK. — La boxe a également ses « transferts ». On annonce, en effet, de New-York, que Ezzard Charles, lequel s'est adjugé le titre de champion du monde des poids lourds, à la suite de sa victoire sur Joe Walcott, a été « vendu » à Joe Mintz et Tom Tannas, businessman de Pittsburg.

C'était un groupe financier de Cincinatti qui tenait depuis 1940 le contrat du successeur de Joe Louis.

Le transfert a été effectué moyennant 20 millions de francs.

UNE STATUETTE MARCEL CERDAN

M. Pierre Rouff, frère du boxeur Maurice Rouff, qui fut longtemps l'entraîneur de Marcel Cerdan, avait réalisé il y a quelques mois une statuette en terre cuite et en bronze représentant fidèlement, sur trente-cinq centimètres de haut, l'attitude de notre regretté champion sur un ring. Il vient de la faire éditer par les Editions d'art Séraphin. Elle sera diffusée à Paris et en province très prochainement, sous le patronage de la Fédération française de Boxe.

Excellente initiative qui trouvera de nombreux adhérents.

CATCH — CIRQUE D'HIVER
Vendredi 9 décembre à 20 h. 45
COGAN - HARRISSON
RENAULT - FREYMOND
Montorcy - Manuel Fleurot - Milissini
Loc. Cirque d'Hiver - ROQ. 12-25 et 5, rue Poissonnière - PRO. 66-94, p. 31

Les Petites Annonces sont toutes payables comptant

Le délai d'insertion de votre annonce sera d'autant plus rapide que vous accompagnerez votre texte de son règlement, soit par chèque bancaire, soit par mandat-poste au nom de M. Jean Heilmann.

Nos lignes se composent de trente lettres, signes et espaces et en tête de chaque rubrique figure le prix de la ligne.

Compte chèque postal : M. Jean Heilmann, numéro 708 624 Paris. Veuillez spécifier au dos du talon, service PETITES ANNONCES.

Domiciliation au bureau du tournal (sauf pour les Offres d'emploi).

75 francs pour courrier pris à nos bureaux, et 150 francs pour réexpédition du courrier.

LES PETITES ANNONCES DE
Paris-presse
l'intransigeant
sont reçues
100, rue de Richelieu
de 9 heures à 18 heures;
7, place Clichy : de 8 heures à 24 heures,
et 55 rue des Abbesses: de 8 heures à 20 heures
Au Salon de l'Enfance, de 9 heures à 12 heures et de 14 à 18 heures (sauf dimanches et fêtes)

Demandes d'emplois 75 fr

37 ANS form. ind. et comm. ferait stage non rémunéré pour emploi sérieux. b. réf. Ecr. N° 437 HALL, 7, pl. Clichy

Dame 55 ans fte confiance dispon. q.q. apr.-midi par semaine tient ménage pers. seule, non, préf. Ecr. de Vaux, 13 r. Marivaux 2e

Offres d'emplois 350 fr.

BUREAU

Demandé par O.A.A., 40, rue La Fontaine PARIS (16e) employé travaux comptabilité

Stés de transp., terre et marit. rech. 1) Employé ass. écrit au cour. trans. marit ; 2 Employé qualif. tr. au cour. trafic Amérique Sud ; 3) Employ. qualif. au cour. transp. aérien ; ts lang. allem. Ecrire avec références : P. SIMONNET, 84, Boulevard des Batignolles, 17e.

Imp. Stés Métallurgique rech. bon aide-compt. bon. sér. réf. exig. Ecr. COVEMAT, 44, r. La Boétie 8e

On dem. une ménagerie sur machine Burroughs. Se présenter Belle Jardinière, 2, r. Pont-Neuf.

On dem. bon aide-comptable homme Ecr. av. réf. et prét. Knuth 5, r. Lobau Duval, Paris, q. trans.

COUT. MODES, CONFECT.

PRESSEUR expér. sur presse vap. pr coutec. Homme et Dame. S'adr. Ver'France, 148, Fg Poissonnière.

On dem. réceptionniste robes ouïr. en gros, lingt. se prés. sans sér. réf. GAUFRENO, 115, Fg Poissonnière

ECOLE D'APPRENTISSAGE recherche très bon tricoteur ou tricoteuse connaissant bien métiers rectilignes, retraité ou non, apte à donner cours technique et de technologie à apprenties de 14 à 17 ans. Bonne situation à dé-point stable. Ne pas se présenter Ecrire : Mlle DRUINE, 8, rue Montesquieu PARIS.

On dem. piqueur pour dép. ou ouvrières atelier main. Imédiate 11, r. du Marché-St-Honoré (1er)

Dem. ouvrières atelier pour belle confect. robes ar. réf. Sté Janine, 9 place de la République (3e).

INDUSTRIE

Fonderie Al10 Bronze-Al9 rech. **MOULEUR MACHINE** Fepa, 2, r. de Suisses, Paris-14e.

MONTEURS-DEPANNEURS pour Caoutchouc, mobiles Dieppe pour France et Afrique du Nord. Ecr. référ. N° 14500 PUBLI CITE, 36 tet. r. Four Auxerre-le-Gaillard.

O.S. MOULEURS machines pr pces pièces LAITON, bon pay. IDEAL STANDARD, 12, rue des Batelliers CLICHY. Cant. Se prés. 9 à 12 h. sf samedi.

TRACEUR charpente et chaudronnerie Fourrag. 2 av. Carnot, Le Bourget

Fr. bon fraiseur fonte, eff. prés. exig. se mettre rapidement Nicliot, 30, r. de la Mare, Paris 20e

Dem. SABLEUR pour cadre de vélos, 3, passage Rauch (11e).

Rech. préparateur 2e échelon en mécanique générale, dégag. obl. mil. Se présenter avec réf. DIAN 150, rue Château-des-Rentiers 13e

LECALEMIT Usines d'Orly dem. régleurs aux presses et tr. bon outillage outilleur-ajusteur. Se présenter de 8 h. à 11 heures sauf lundi. Autobus 2-5 Porte d'Italie, traiet 10 minutes.

Fabrique de Parasol Valenciennes demande ouvrier connaissant petite mécanique pouvant entrer rapid. 1, rue Boncheron, Paris (10e).

Pour son service ENTRETIEN GENERAL (Mécanique et Electricité) une Usine Métallurgique, région parisienne demande un CHEF avec références sérieuses

Envoyer lettre détaillée à N° 576 CHENEAU, 37, rue de Lille PARIS (7e).

POUR USINE DE SAINT-OUEN **CITROEN** embauche de suite OUVRIERS SPECIALISES SUR GROSSES PRESSES OUVRIERS ET OUVRIERES SPECIALISES SUR PETITES PRESSES

Se présenter tous les jours, même samedi entre 8 h. et 11 h. ou 13 h. et 16 h. ; 45, rue Madame-de-Sanzillon à CLICHY avec certificats livret de famille. Not. Assurances sociales. Caisse de compensation

XV^e ARRT 31, QUAI DE GRENELLE demande **ALESEURS MONTEURS AJUSTEURS** Machines-outils (Bonne Cantine). Se présenter de 8 h. à 12 h. Sauf le VENDREDI

SERVICE DES PETITES ANNONCES

Téléphonez

Paris-presse - l'intransigeant

RIC 63-73

«LE NUMERO QUI RAPPORTE»

Bon mécanicien électricien dem. pr entret. matér. usine Salaisons. 4, rue de la Gare, Ferrières-en-Brie.

TECALEMIT Usines d'Orly demandent pour service entretien clôture malfaçons sur cellules galandages (petite calandre). Se présenter de 8 heures à 11 heures sauf lundi. Autobus 2-5 Porte d'Italie, traiet 10 minutes.

DIVERS

SURVEILLANTES pr chantiles nettoyage 40 à maxim. N. pas se dép. Ecr. Lefèvre, 17, r. Lagers

Dem. app. céramiste. VAUTIER 58, rue Vercingétorix, PARIS-14e

J.F. 18 ans pour travaux poreau SOMMS, 68, rue Réaumur.

Serrurerie dem. diveur pour conduire camionnette et faire livraisons dans Paris Gérod. CEN 70-78 5, rue Paul-Lebeg, de 8 à 9 h.

Sté NATION. offre sit. après stage rémunéré à MM. b. présent. réf. exig. rendr. 9 à 12 h. M. Metter 10, r. Lauriston

Sténotypiste franco-anglais connais. entière parfaite de l'anglais. Ll. secrét.-sténotyp. très sér. référ. Ecr. âge, prétentions : S.A.P.O. 43, r. des Fanc.-les-Courbevoie

Un dem. magasinier-rendeur connaissant quincaillerie. Ecr. Havas Sx 97.590, rue Vivienne, 17, Paris

Ouvrière conditionneuse produits pharmaceut. maxim. 35 a. Se prés. de 9 à 12 h. Laboratoires JESSET, 56, rue de Chézy, Nouilly s/Seine

URGENT Entreprise Financière Centenaire rech pers. nouvel présent exig. Se prés. Cendrelt de 9 h. à 11 h. 30 : GAND, 19, rue